Association St-Maurice
d'Etudes Militaires

SERVIR

Commeire - A27
British Swiss Legion

36 ans de l'ASMEM
Bulletin 2010

www.asmem.ch

Association Saint-Maurice d'Etudes Militaires
Case Postale 25
1890 St-Maurice
www.asmem.ch

COMITÉ

- Structure et responsabilités 4

EDITORIAL DU PRÉSIDENT

- Notre armée à la croisée des chemins 5

ARTICLES

- La vision prémonitoire du Général Guisan 8
- Commeire—A27 11
- La « British Swiss Legion 18
- Tout en sagesse 42
- Le site de Mimoyecques., Nord Pas-de-Calais....46
- Deutsches Panzermuseum Münster....52

VIE DE L'ASSOCIATION

- La patrouille des Glaciers 56
- La patrouille des Glaciers de l'intérieur....58
- Estonie, voyage d'étude 62
- Agenda 2011 65
- Finances....66
- Propositions de lecture 67

© Association Saint-Maurice d'Etudes Militaires, 2010
Crédit photographique : Philippe BOSSEY, Marc GIRARD, Maurice LOVISA et la REDACTION

COMITÉ

Président

Brigadier Denis FROIDEVAUX

Vice-président

Colonel Serge MONNERAT

Secrétariat

Sergent Sylvain AYER

Finances

Lieutenant-colonel Marc GIRARD

Recherches

Maurice LOVISA

Bibliothèque / Vente

Colonel Serge MONNERAT

Voyages

Colonel EMG Christian BÜHLMANN

Capitaine Philippe BOSSEY

Webmaster

Colonel EMG Christian BÜHLMANN

Bulletin / relations / prospections

Colonel Pascal BRUCHEZ

L'Association St-Maurice pour la recherche de documents sur la forteresse, devenue par la suite l'Association Saint-Maurice d'Etudes Militaires, est née en 1974 à l'occasion de la réédition suisse du livre du lt col Rodolphe « Combat dans la ligne Maginot ». Outre ses publications, elle organise chaque année des voyages d'études et se préoccupe de la sauvegarde de notre patrimoine fortifié.

Chacun peut en devenir membre :

Association Saint-Maurice d'Etude Militaires (ASMEM)

EDITORIAL DU PRÉSIDENT

NOTRE ARMÉE À LA CROISÉE DES CHEMINS.



Nous y voilà….enfin ! L'heure de vérité a sonné pour ce qui est des deux actes fondamentaux du Conseil fédéral en matière de politique de sécurité pour les 10 prochaines années : le rapport sur la politique de sécurité et le rapport sur l'armée. Je vous encourage vivement à les lire.

La Suisse n'est pas une île : il est patent de constater que les autres pays du vieux continent vivent, eux aussi, une profonde remise en question de leur politique de sécurité et de leur armée, plus particulièrement.

Des constantes que l'on retrouve partout : moyens financiers en nette diminution, professionnalisation, diminution des effectifs, diminution des moyens lourds (-40% en Grande-Bretagne, par exemple), augmentation des capacités de transport aérien, spécialisation, augmentation des forces spéciales, et, surtout, last but not least, renforcement significatif de la capacité d'anticipation grâce à un service de renseignement performant.

En clair : moins, mais mieux, ce qui démontre à l'évidence une réalité réjouissante : l'Europe a atteint un degré de pacification jamais atteint dans son histoire, pourtant mouvementée. Tout est donc bien dans un monde parfait. Vraiment ?

Parallèlement, les dépenses liées à l'armement n'ont jamais été aussi élevées dans le reste du monde, pour atteindre, en 2009, plus de 1500 milliards de francs, soit une augmentation de 40% au cours des 10 dernières années. Il est donc clair que l'on assiste à deux courants contradictoires, à savoir : d'un côté, ce continent européen largement pacifié (à de notoires exceptions, par exemple, la région du Caucase) et de l'autre, une formidable course à l'influence mondiale que se livrent les USA, l'Inde et, nouveauté, le Brésil, avec pour émergence, la nouvelle première puissance mondiale, la CHINE.

Et la Suisse, me direz-vous ?

Lovée au milieu du continent européen, îlot sécuritaire, membre d'aucune alliance, elle continue son bonhomme de chemin comme si de rien n'était…en menant une réflexion, il faut bien l'avouer, qui se distancie de manière significative des voies suivies par ses voisins européens.

On peut dès lors raisonnablement s'interroger si nos paradigmes de base sont toujours d'actualité et si nous sommes sur la bonne voie.

N'étant pas dans un monde binaire, rien n'est noir ou blanc, donc, tout n'est pas juste ou rien n'est totalement faux.

Néanmoins, il est certaines constantes qui apparaissent pour notre pays comme étant incontournables, à l'instar de l'obligation de servir, le partage de « dite » obligation entre formation de base (école de recrue) et formation continue (cours de répétition) même si l'on admet une augmentation de la part des services longs, le maintien d'une filière de formation des cadres qui s'appuie sur le passage obligatoire aux échelons inférieurs (tout le monde a été soldat), la décentralisation territoriale, source d'enracinement au sein de la population, le respect de minorités linguistiques, fondement du respect dû aux miliciens.

Bien que ces facteurs clefs sont énoncés et formalisés dans le projet de rapport sur l'armée, on ne peut toutefois se montrer satisfait du contenu de ce document, tant certains aspects sont notoirement faibles, parfois même absents, comme par exemple :

- L'absence d'une doctrine sécuritaire claire qui, d'ailleurs, fait défaut d'abord, et avant tout, dans le rapport sur la politique de sécurité;
- L'énoncé d'un effectif qui semble calculé sur des bases exclusivement démographiques;
- Le manque de rigueur intellectuelle dans la démarche énoncé - déduction - conséquence, manque de rigueur essentiellement dû au fait que le Conseil fédéral avait fixé en décembre 2008 déjà, les limites de secteur de cette nouvelle armée, à savoir, moins chère et de plus petite taille;
- Un profil de prestations qui laisse perplexe, sachant que plus de 50% des effectifs sont destinés à l'aide aux Autorités cantonales, ce qui constitue une exception notoire en Europe, voire dans le monde;
- La dimension financière qui concentre toutes les attentions, ce qui revient à construire l'armée que l'on peut et pas forcément l'armée que l'on doit (ah! le fameux dilemme entre pouvoir et devoir…);
- Le calendrier de mise en œuvre qui prévoit un déploiement dès 2015 (si tout se passe comme prévu au niveau des Chambres), avec une fin de la mise en œuvre en 2020. Le risque de voir la Suisse et la société dans son ensemble, évoluer de manière significative d'ici là et donc, de devoir rouvrir immédiatement le chantier des réformes, est un risque bien présent.

L'ensemble de ces considérants m'amène à vous dire, chers camarades, combien je suis inquiet pour l'avenir de cette armée, de NOTRE armée, qui demeure pourtant un outil essentiel pour la sécurité de ce pays.

C'est la seule réserve stratégique dont nous disposons. Le récent sommet de la Francophonie l'a démontré de belle façon.

Il est une réalité incontournable, à savoir que notre système fédéraliste parcellise les forces policières en 26 composantes (au minimum) et que l'absence d'une réserve fédérale en terme de police devrait nous conduire à admettre une évidence stratégique : *«L'armée est et restera la seule réserve dont disposent les autorités pour porter un effort principal, ou pour venir en aide aux autorités, que ce soit dans des engagements planifiés ou non »*

Ceci étant posé, il est important de garder les yeux ouverts et de voir le côté obscur de la situation actuelle, mais surtout future.

Je suis convaincu que, sous réserve d'une évolution significative de la situation géostratégique, notre armée vit sa dernière réforme sous ce régime.

Nous avons atteint les limites de la survie d'une armée de milice. La prochaine réforme sera celle de la professionnalisation, et de la mort d'un système qui a pourtant largement fait ses preuves.

Tant et aussi longtemps que l'armée sera pour beaucoup (et ils sont toujours plus nombreux) synonyme de coûts, de gaspillages et non de valeur ajoutée pour la sécurité de ce pays, donc de prospérité pour tous, eh bien, nous ne devrons avoir de cesse de nous battre pour rappeler ce qui a fait ce pays, et ce qu'a fait notre armée pour sa sécurité et son bien-être.

Je sais pouvoir compter sur chacun d'entre vous pour s'engager et défendre nos valeurs et je vous adresse mes cordiales salutations.

Br Denis FROIDEVAUX
Président

LA VISION PRÉMONITOIRE DU GÉNÉRAL GUISAN

Chers amis,

L'Ambassadeur Carlo Jagmetti a attiré mon attention sur un extrait du Rapport du Général Guisan à l'Assemblée fédérale (1946) et j'en ai tiré cet article.

Bien plus qu'on ne l'aurait imaginé, l'année 2010 est marquée par le cinquantenaire de la mort du Général Guisan. Le succès de l'ouvrage paru aux Editions Cabédita (1), celui du "site Guisan" au Salon du Livre de Genève ou de la Journée commémorative du 12 avril à Lausanne, tout cela indique une sorte de réveil des esprits et des consciences, comme un signe de santé civique et - pourquoi ne pas le dire ? - patriotique ...

Au soir de l' "Hommage aux drapeaux" du 20 août 1945, le Général tint un dernier "Rapport d'armée" à son P.C. de Jegenstorf, en présence du Chef du Département militaire, auquel participèrent l'Etat-Major de l'Armée, représenté par ses trois groupements principaux, les commandants de corps d'armée, de division, de brigade et leurs chefs d'état- major, ainsi que les commandants de régiment.

Les propos tenus lors de cette prise de congé ne manquent pas d'altitude et de grandeur. Il est même permis de voir une certaine parenté entre ce rapport et le fameux "Rapport du Rütli", du 25 juillet 1940, comme une porte qui s'était ouverte et qui se referme, cinq ans plus tard. Mais surtout, ces propos prennent aujourd'hui une acuité particulière, si l'on songe aux temps difficiles que traverse l'Armée ... En voici quelques extraits (2):

" ... Vous représentez ici, Messieurs, dans une large mesure, notre Haut-commandement, notre Commandement supérieur et notre Etat-Major Général. Vous représentez les équipes d'hier, celles qui, dans quelques heures, avec votre Général, vont passer le flambeau à d'autres; et celles qui, bientôt, seront à l'oeuvre, aux responsabilités, à l'honneur.

Mais vous représentez tous quelque chose de plus : la grande équipe qui fut appelée à cette école magnifique: le service actif. Si cette expérience ne vous a pas valu le baptême du feu, elle fut utile, en revanche, pour la formation du caractère et de l'intelligence !

Il s'agissait, en somme, de vouloir une chose, une seule chose; de la vouloir sans relâche: être, à chaque instant, de mieux en mieux, prêts à nous défendre. Et, pour l'obtenir, cette chose, il fallait d'abord la concevoir avec une parfaite netteté; puis la traduire en un acte de volonté constante. Vous aurez été à cette école. Vous aurez eu cette froide résolution ou ce

feu sacré, selon votre tempérament. Pour vous, d'abord, et ensuite, pour ceux dont vous étiez les chefs.

La récompense est là: notre pays est resté libre; et notre Armée intacte, plus forte, sans doute, qu'elle ne l'a jamais été.

La tâche qui vous attend maintenant ne sera pas aisée. Je vous dirai, entre autres, pourquoi:

D'abord, la gratitude n'est pas un sentiment durable. Et si, aujourd'hui, l'opinion publique reconnaît encore ce que vous avez fait pour que le pays reste libre, cette reconnaissance risque de s'effacer bientôt. Vous ne pourrez compter que très partiellement sur le capital "service actif" (...)

Ensuite, l'imagination est un don assez rare. Notre peuple, dans sa grande majorité, ne sera pas enclin à se demander, dans les années à venir - pas plus qu'en 1920, en 1930 ou même après - si le pays pourrait se trouver menacé à nouveau, ni comment. Ce que nous avons fait, à partir de 1933 surtout, pour l'alerter, pour en appeler à sa conscience et à sa vigilance, ce que nous avons fait sera toujours à refaire.

Enfin, les courants, les forces qui s'attaqueront, à travers le monde et dans notre pays, à la valeur que vous représentez, affecteront des formes diverses, mais également redoutables. Vous serez guettés et, suivant les circonstances, critiqués, jalousés. On vous en voudra de ce que vous êtes - paradoxe ou injustice - de ce que vous n'êtes pas , de ce que vous ne faites pas, de ce que vous ne pouvez pas.

Je brosse un tableau trop sombre ? Mais non ! Soldats, nous devons être lucides et réalistes; et moi, Commandant en chef parvenu au terme de sa tâche, c'est mon devoir de vous montrer la vérité sans fard.

Comment réagir pour être à la hauteur de notre tâche ? Il faut être d'abord Suisses et soldats; il faut être des chefs, au vrai sens de ce mot. Je m'explique:

SUISSES D'ABORD:

Il fut relativement aisé, pendant cette guerre, d'en appeler à notre destin, à notre idéal suisses. Plus aisé encore de les opposer aux idéologies étrangères. Parce que ces idéologies signifiaient pour nous : menace, tyrannie. Parce que notre idéal signifiait : résistance, liberté.

Malgré les différences de caractère, de culture et d'affinités; malgré certaines divergences ou dissidences exceptionnelles, l'union s'est faite, d'une manière à la fois instinctive et réfléchie, dans notre corps d'officiers.

A l'avenir, sera-ce toujours aussi facile ? Le spectacle des puissances qui l'emporteront dans le monde et dans notre vieille Europe, nous laisse-

ra-t-il l'esprit libre, et le jugement ?

Même si, comme il est probable, ces puissances s'appuient sur une idéologie nouvelle, sur de vastes intérêts économiques ... ? (...)

SUISSES ET SOLDATS :

Vous êtes, Messieurs, des citoyens-soldats; et vous savez ce que cela signifie : un privilège, sans doute, l'origine d'une liberté et d'une richesse morale inappréciables dans le monde actuel; mais aussi une double qualité qui peut, en nous, susciter des conflits, et qui exige une conscience très aiguë de nos devoirs et de nos droits. (...)

La guerre, vous le savez, devient une entreprise matérielle de plus en plus redoutable.

Contre elle, que pourra le roc de nos montagnes ? Quoiqu'il en soit, pour mettre en œuvre le matériel, même le plus redoutable, d'attaque ou de défense, la machinerie seule ne suffira jamais. L'homme en chair et en os, et sa valeur personnelle, resteront toujours l'élément essentiel; mais l'homme éduqué en soldat, héritier d'une tradition militaire, lié par un serment, fidèle à une consigne. A vous, Messieurs, de conserver, de développer cette valeur, de veiller à ce qu'elle ait toujours la place qui lui revient dans notre éducation militaire : la première ...."

Comment ne pas être frappé par ces propos datant de 1945 et par leur caractère prémonitoire ?

Lausanne, ce Samedi de Pentecôte 2010

Lt col Jean-Jacques RAPIN
Président d'honneur ASMEM

1) Jean-Jacques Langendorf et Pierre Streit: Le Général Guisan et l'esprit de résistance, Edition Cabédita, Bière, 2010
2) Rapport du Général Guisan à l'Assemblée fédérale sur le service actif 1939-1945, pp.226 - 228, Lausanne, 1946

A27 – L'OUVRAGE D'ARTILLERIE DE COMMEIRE

BRÈVE HISTORIQUE
LA CONCEPTION



L'idée de construire un fort à Commeire est assez facile a repérer chronologiquement.

Les reconnaissances menées dans le cadre du programme des fortifications dites de frontière, dès 1934-1935, ne mentionnent pas d'ouvrage d'artillerie sur cet axe.

Encore en 1937, le cours des officiers-ingénieurs qui prend comme thème la défense de l'axe "col du Grand-St-Bernard - lac Léman" n'envisage, pour la région d'Orsières, que deux ouvrages d'infanterie armés de mitrailleuses devant barrer la route Orsières-Champex, afin de protéger le replat de Champex qui sera utilisé comme position pour l'artillerie mobile.

Les exercices des Etats-majors de la Brigade de montagne qui se sont déroulés en juin 1938 planifient clairement des positions d'artillerie. Elles sont prévues:

- au nord de Sembrancher
- à Champex
- à Commeire

Cette proposition basée sur les rapports et études menés lors de ces exercices a visiblement été intégrée dans la planification de la Brigade de montagne 10. Elle ne sera pas remise en cause à l'éclatement du second conflit mondial et à la mobilisation générale qui en découle.



LA CONSTRUCTION

Dans les documents consultés, un premier devis daté du 20

juillet 1940 et signé par le Bureau Technique 2 (BT2) indique la somme de CHF137'500.- pour l'ouvrage "brut".

On trouve la mention d'un devis de l'entreprise de construction retenue, L. Sarrasin de Bovernier, daté du 30 juillet. Malheureusement, ce document n'a pas pu être retrouvé et seul le document révisé du 24 juin 1942 est présent dans les actes de construction.



En parallèle, un groupement dit "des Dranses" est constitué sous le commandement du colonel Giroud.

L'ordre de défense signé du 29 août 1940 fait état d'un groupement "Ferret-Champex-Commeire" avec PC à Champex. La garnison de Commeire a, comme mission, de:

- résister dans le Val Ferret
- briser toutes attaques ennemies sur la ligne fortifiée la Breya-Champex-Orsières-Torrent de Pont Sec-Pt. 1640 (N. Commeire)
- interdire à tout prix la route Champex - Les Valettes et la route Orsières - Sembrancher

Si la planification opérative semble bien avancée en août 1940, ce n'est pas le cas de l'ouvrage… Un rapport daté du 2 septembre 1940 mentionne que 25 mètres linéaires de galerie sont percés, les travaux de l'entreprise ayant débuté contractuellement le 26 août. L'auteur de cet écrit, plutôt optimiste, dit qu'il sera possible, dans quelques semaines, de placer 2 canons puis, dans 2-3 mois, encore 2 autres. La garnison est prévue avec un effectif de 4 officiers, 9 sous-officiers et 47 soldats, pour un total de 60 hommes.

Les difficultés de construction sont de plusieurs ordres:

- crédits pour des ouvrages planifiés par la troupe et non par l'administration centrale;
- difficulté à fournir le volume de plans requis pour des dizaines de chantiers ouverts en parallèle;
- difficultés pour les entreprises à trouver le personnel qualifié mobilisé.

Néanmoins, fin septembre, plus de cent mètres de galerie sont percés.

Fin octobre, les chambres et embrasures provisoires en direction d'Orsières sont terminées. Ces positions assuraient une première

possibilité de tir avec des canons de montagne de 7,5 cm bien mieux protégés que les positions de campagne.

Le gros du chantier, si l'on analyse les chiffres livrés par les rapports de chantiers, permettent d'affirmer que celui-ci a été mené, pour les travaux de minage, de début novembre 1940 (100 m^3 excavés) à fin mars 1941 (3310 m^3 excavés). Le 31 mars 1941 constitue aussi la date de jonction des deux fronts d'attaque: la galerie dite d'Entremont et la galerie dite d'Orsières.

La planification d'un conflit se poursuit, en parallèle, de façon minutieuse; à mi-janvier 1941, le plan d'évacuation de la population d'Orsières, de Commeire et de Bourg St-Pierre en direction du Valais central est étudié. Il devra être activé, soit avant, soit après la mobilisation, pour ne pas entraver celle-ci…

Le deuxième trimestre 1941 voit le chantier arrêté jusqu'au 26 mai par suite de manque de moyens de transport. Ce qui se répercute sur le cubage de roche extrait (90m3 supplémentaires excavés).

Début mai 1941, 2 canons de 7,5 cm de montagne, modèle 1906, sont placés dans l'ouvrage.

Le Chef de l'Etat-Major Général, le colonel Huber constitue la compagnie d'artillerie de forteresse 8. Vu l'éloignement du verrou de Saint -Maurice, celle-ci sera directement subordonnée au commandant de la Brigade de montagne 10 et non au commandant des fortifications de Saint -Maurice.

Le 10 mai 1941, le Général Guisan approuve cette proposition et signe l'acte de constitution de la cp art 8.

Elle sera organisée, provisoirement, en prenant les cadres et les hommes de la cp can lst 2 et de la cp pc art mont 1, complétée par des éléments de l'artillerie mobile de la Brigade de montagne 10.

Voici sa constitution :

- 1 commandant avec le grade de capitaine
- 6 officiers subalternes d'artillerie
- 1 sergent-major
- 1 fourrier
- 12 sous-officiers canonniers
- 3 sous-officiers téléphonistes et radio-télégraphistes
- 2 sous-officiers du service de santé
- 45 canonniers

- 24 téléphonistes et radio-télégraphistes
- 2 mécaniciens de batterie
- 4 soldats du service de santé

soit en tout : 7 officiers, 19 sous-officiers, 75 soldats pour un total de 101 hommes pour les ouvrages de Champex et Commeire.

Cette compagnie est aussi insérée dans les ordres d'opération de la Brigade de montagne 10; l'ordre de défense dans le secteur de la Br mont 10 sur la base de l'ordre d'opération No. 13 du 1. C.A. daté du 10 juin 1941 fait figurer la Cp art fort 8 (dès sa formation) sous le groupement des Dranses et précise que "jusqu'au moment de la constitution définitive de la cp art fort 8, la garnison des ouvrages de Champex et Commeire sera organisée selon ordre particulier du chef art de la brigade" (dans l'édition 1942, cette remarque disparaît).

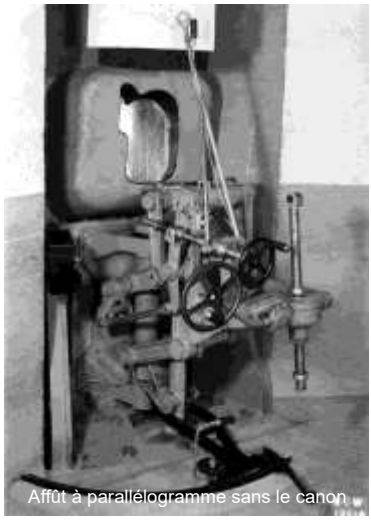
Affût à parallélogramme sans le canon

En parallèle, les travaux sur l'ouvrage se poursuivent. Fin juin 1941, 354 mètres linéaires de galeries sont percés et plus de 3500 m3 de roche ont été extraits. Dès le 17 août débutent les bétonnages et le revêtement, ainsi que les fouilles pour les conduites d'eau.

Fin décembre, les revêtements des chambres sont terminés, la construction d'un réservoir d'eau et de 3 casernements débute, toutes les galeries sont percées, pour un total de 360 mètres. En parallèle, la route de Reppaz subit des travaux, afin de permettre le passage des camions qui assurent les transports vers le chantier.

Il est maintenant possible de commander l'armement de l'ouvrage ; le 12 décembre 1941, l'ordre est donné d'installer 4 canons de 7,5 cm sur affût à parallélogramme.

Rappelons ici brièvement que ce type d'affût, réalisé à l'origine pour des pièces de 10,5 cm avait l'avantage de permettre le placement du berceau et du tube du canon de campagne. Dans de nombreux forts, les pièces n'auraient été installées qu'à l'arrivée de la troupe avec ses pièces mobiles. Ce n'est que dans l'après-guerre que les ouvrages ont été systématiquement équipés de pièces à demeure.

Ces affûts nécessitaient aussi l'installation de blindages sous la forme de pots d'embrasure, d'un coût non négligeable (CHF14'000.- la pièce). Le budget prévisionnel pour Commeire prévoit, en mai 1942, près de CHF403'400.- pour les blindages !

À titre de comparaison, le contrat avec l'entreprise Sarrasin, renégocié fin juin 1942, prévoit une somme de CHF815'300.- pour les travaux de génie-civil.

Fin juillet 1942, l'ouvrage est annoncé à Berne comme achevé. Toutefois sans protection collective…

Ce type d'annonce était fréquent durant la guerre, les différentes unités rivalisaient pour démontrer l'efficacité de leur bureau technique, responsable de la conduite des travaux.

Mais les documents retrouvés démontrent bien que l'ouvrage était loin d'être utilisable dans des conditions normales. En effet, la réception provisoire des travaux de génie-civil a lieu à mi-septembre 1943 !

Mais, visiblement, l'ouvrage pouvait déjà être occupé en urgence, début mars 1943, afin de compléter l'armement des ouvrages d'artillerie de Champex et de Commeire. Deux arquebuses de 24 mm ayant mission d'empêcher le tir contre les entrées et 6 fusils mitrailleurs pour la défense des "dessus" sont commandés.

La tabelle suivante donne quelques indications sur les différentes entreprises ayant participé aux travaux :

Le 3 avril 1944, la compagnie gardes-fortifications 10 (cp GF 10) reprend la munition du Chef de parc du groupement des Dranses pour l'ouvrage.

Sont entreposés :

- 2840 obus de 7,5 cm St. G. DZ (obus d'acier, fusée à double effet)
- 6432 obus de 7,5 cm St. G. MZ (obus d'acier, fusée instantanée)
- 200 obus de 7,5 cm R. G. MZ (obus fumigène, fusée instantanée)

Entreprise	Objet	Date du contrat	Décompte définitif
J. Schurmann, Le Bouveret	travaux de peinture	21.06.1943 10.12.1943	CHF 6'457.00
A. Dusserre, Lausanne	installations électriques	23.06.1943	
G. Tornay, Orsières	travaux de menuiserie	28.10.1943 02.12.1943	
Perret	installations sanitaires		CHF 5'708.25
Thétaz H. et Fils, Praz-de-Fort	travaux de menuiserie	03.12.1943	CHF 9'824.65

- 1404 obus de 7,5 cm R. Sp. G.MZ (obus fumigène effilé, fusée instantanée)
- 100 obus de 7,5 cm Pz. G. Boz (obus perforant, fusée de culot)
- 732 obus de 7,5 cm St. G. PZ (obus d'acier, fusée à percussion)

Pour un total de 11708 obus, il n'y a, étonnamment que1408 charges

Un mois plus tard, on annonce à Berne que les 4 canons de 7,5 cm sont installés et disposent de 10 jours de munition de feu entreposé sur les 13 prévus. En outre, 1 arquebuse 24 mm est aussi installée avec 8 jours de munition de feu prévu, mais non entreposé et 2 fusils mitrailleurs installés avec 12 jours de munition de feu prévu mais non entreposé.

La Cp art Fort 8 fait partie du gr art fort 3.

Le gros œuvre étant terminé, les travaux de camouflage sont entrepris dès la mi-mai 1944. Ils consistent principalement dans la peinture des parties en béton, selon un tracé géométrique. Parallèlement, le dégagement des champs de tir est complété. Ces travaux sont exécutés par des unités du service complémentaire, notamment le détachement camouflage 1 VS.

Ce n'est qu'en mars 1947 que le contrat pour les charpentes des fameux chalets que nous connaissons aujourd'hui est signé.

Suite aux catastrophes de Dailly et du Blausee-Mitholz, l'ouvrage de Commeire va connaître, comme la majorité des ouvrages d'artillerie, des travaux de mise en conformité avec les nouvelles prescriptions sur le stockage des munitions.


Le premier camouflage des casemates

C'est l'entreprise F. Petriccioli d'Orsières qui va s'en charger en 1950.

Enfin, en 1957, l'ouvrage connaîtra ses derniers travaux de quelque importance, à savoir la modification de la sortie de secours, afin qu'elle puisse servir de galerie d'échappement en cas d'explosion, et la construction d'un filtre contre les poussières atomiques.

Suite au retrait des armes de calibre 7,5 cm des ouvrages fortifiés, l'ouvrage de Commeire, dont la fonction première a été reprise par un

ouvrage nouvellement construit, sera déclassé en fort d'infanterie puis, dès le premier janvier 1987, en cantonnement de montagne-poste de commandement avec un effectif constitué de 6 officiers, 12 sous-officiers, 60 soldats et 4 hommes du service complémentaire, pour un total de 82, desservant le nouvel ouvrage et l'ancien fort.

Vendu en 2009, l'ouvrage est désormais en possession de l'association Pro Forteresse qui propose régulièrement des visites.

Maurice LOVISA, Architecte

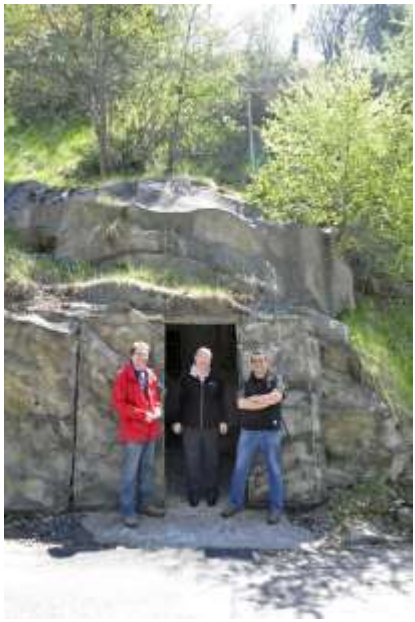







UN ÉPISODE PEU CONNU DE LA GUERRE DE CRIMÉE

LA BRITISH SWISS LEGION

PRÉAMBULE

Dans "Honneur et Fidélité" (Édition de mai 1940), le monumental ouvrage de Paul de Vallière consacré au service étranger, on peut lire à la page 739 : « Pendant la guerre de Crimée (1854-1856), l'Angleterre recruta une légion anglo-suisse de deux régiments (six bataillons à 850 hommes) qui fut transportée à Smyrne, et licenciée en 1856 sans avoir combattu ».

Ces quelques lignes, pour le moins laconiques, font allusion à l'un des chapitres les plus méconnus de la longue histoire des Suisses au service étranger. Il nous a paru intéressant d'évoquer dans les grandes lignes ces événements qui virent plus de 3'000 de nos compatriotes s'engager pour la cause de l'Angleterre et qui, de surcroît, se situent à un moment important de notre histoire, entre la création de l'état fédéral libéral et les ultimes soubresauts du régime des capitulations.

LES CAUSES DE LA GUERRE D'ORIENT

Au milieu du XIXème siècle, la guerre de Crimée ou guerre d'Orient va mettre aux prises les armées française, anglaise, turque et sarde à celle du tsar de Russie. Pour les Alliés, il s'agit de mettre un terme aux velléités de l'empire russe d'étendre son influence jusqu'au détroit du Bosphore et aux Dardanelles. De son côté, le tsar Nicolas 1er estime le moment venu de démembrer l'empire ottoman qu'il considère comme "l'homme malade de l'Europe.

Cette guerre européenne, la plus importante du XIXème siècle depuis les guerres napoléoniennes, va éclater sur le plus futile des prétextes. Une querelle entre la France et la Russie au sujet de la possession des lieux saints de Jérusalem et de Bethléem, situés en territoire ottoman. Deux communautés en ont la garde, les orthodoxes, protégés des Russes, et les catholiques, soutenus par la France.

En 1852, un édit du sultan accorde certains avantages aux religieux latins. Le tsar en prend aussitôt ombrage et, jugeant qu'il est grand temps d'en finir avec la Porte, dépêche à Constantinople l'arrogant prince Menchikov. Ce dernier est chargé de revendiquer pour les Russes la protection des sujets chrétiens orthodoxes de l'empire ottoman, requête déclinée par les Turcs qui n'entendent pas se soumettre à une sorte de protectorat.

Dès lors, les événements vont s'enchaîner. Le 24 mai 1853, Napoléon propose à l'Angleterre une alliance dont le but serait la défense de l'empire ottoman et, au mois de juin, une flotte franco-anglaise mouille à l'entrée des Dardanelles. Le 26 du même mois, le tsar appelle à la guerre sainte et, le 3 juillet, les Russes envahissent les principautés danubiennes de Moldavie et de Valachie, alors vassales du sultan. Après d'infructueuses négociations, Omer Pacha, commandant en chef de l'armée ottomane, somme les Russes d'évacuer les territoires envahis, sommation écartée d'un revers de la main.

Le 23 octobre, la Turquie déclare officiellement la guerre à la Russie. En dépit de nouvelles tentatives de médiation et de l'attitude conciliante de Napoléon III, les Russes, qui entre-temps ont détruit la flotte ottomane en rade de Sinope (30 novembre 1853), campent sur leurs positions. Le 27 mars 1854, Français et Anglais déclarent à leur tour la guerre à la Russie. Un corps expéditionnaire, regroupant 30'000 Français et 21'000 Anglais est envoyé dans les Balkans. Encore faut-il trouver un but à cette expédition. Comme il n'est pas question, faute de moyens, d'envahir la Russie, pays aux immenses ressources, on décide que Sébastopol, important arsenal et port de guerre russe en mer Noire, sera la cible des Alliés qui, le 14 décembre 1854, débarquent à Old Fort (Eupatoria). Le 20 septembre a lieu le premier affrontement ; c'est la bataille de l'Alma remportée par les Alliés qui leur ouvre la route de Sébastopol. Débute alors le siège du grand port russe, longue et coûteuse entreprise ponctuée de sanglantes batailles. Celle de Balaclava (25 octobre 1854) a été immortalisée par la "charge de la brigade légère" envoyée à la boucherie par l'impéritie de son commandant. La plus sanglante, Inkerman (5 novembre 1854) saigne à blanc l'armée du tsar qui laisse 3'000 morts sur le terrain, sans compter les 1'600 disparus et les 6'000 blessés qui vont encombrer des infirmeries débordées. De leur côté, les Français ont perdu 800 hommes et les Anglais près de 3'000.

Pendant ce temps, le siège redouble de violence. Au total, Russes et Alliés tireront respectivement 1'025'000 et 1'360'000 projectiles d'artillerie, 16'000'000 et 40'000'000 de cartouches à fusil. Il faudra attendre le 8 septembre 1855 et la prise de la redoute de Malakov pour voir les Russes courber l'échine. Le même jour, ils évacuent Sébastopol et se mettent en retraite vers la rive nord de la rade. Le 12 septembre, les Alliés font officiellement leur entrée dans la ville.

Le traité de Paris du 30 mars 1856 vient mettre un terme à ce conflit qui avait exigé des combattants des sacrifices inouïs. Avant la signature de la paix, 4'273 officiers britanniques et 107'040 hommes avaient été envoyés en Crimée, parmi lesquels 2'755 furent tués au combat, 2'019

furent blessés et 16'323 succombèrent des suites de maladie. Et ces chiffres ne tiennent pas compte de ceux qui moururent après leur retour en Angleterre ! De leur côté, les Français avaient engagé plus de 300'000 hommes, desquels 10'240 trouvèrent la mort sur le champ de bataille et 20'000 moururent de leurs blessures. Les pertes dues à la maladie se situent aux environs de 75'000[1]. L'historien français Paul de la Gorce parle d'un total de plus de 300'000 morts pour l'ensemble des belligérants, Anglais, Français, Sardes, Turcs et Russes.

Choléra, typhus, conditions climatiques éprouvantes, privations et manque d'hygiène, tels ont été les pires ennemis du "Criméen".

LA SUISSE ET LA GUERRE DE CRIMÉE

Quelle était la position de la Suisse durant ce conflit ? La monarchie russe et son pouvoir autocratique ne recueillaient guère les suffrages des Helvètes qui n'avaient pas oublié le rôle joué par Nicolas 1er lors de la révolution hongroise de 1849, lorsque les troupes russes, venues à la rescousse de François-Joseph, avaient aidé l'Autriche à mater les Magyars dans leur quête de liberté. Depuis lors, aux yeux des Suisses, le tsar passait pour le policier de l'Europe et le champion de l'absolutisme. Le baron de Krudener, conseiller privé russe en poste à Berne, avait du reste été rappelé le 23 janvier 1848, deux mois après la victoire du libéralisme dans la guerre du Sonderbund. Il fallut attendre 1856 et la mort de Nicolas 1er pour voir Krudener s'installer à nouveau dans la capitale fédérale, muni de nouvelles lettres de créance et d'une autorisation à reconnaître le jeune état fédéral. Les relations avec l'Autriche n'étaient pas des meilleures non plus, notamment depuis la question des patriotes italiens réfugiés sur sol helvétique. Quant à la Prusse, elle nourrissait à l'égard de la Suisse un profond ressentiment depuis la perte de sa souveraineté en terre neuchâteloise. Tout cela avait un relent de Sainte-Alliance.

Les sympathies du pays allaient plutôt du côté des puissances occidentales : la France, en premier lieu, dont l'empereur, comme on le sait, avait d'étroites relations avec notre pays ; l'Angleterre, ensuite, pour son soutien aux heures difficiles de l'affaire des réfugiés italiens et de celle de Neuchâtel.

La presse se faisait l'écho des débats passionnés qui animaient l'opinion helvétique en faveur d'une participation au conflit. Dans la NZZ du 5 décembre 1854, on avait pu lire : « La société européenne tout entière sent bien que nous sommes en présence d'une guerre pour et contre les biens les plus précieux de la civilisation, une guerre contre la cause de toutes les guerres, peut-être la dernière guerre… Les salves de victoire de Londres et de Paris résonneront joyeusement aussi bien dans les vallées

les plus reculées de Glaris et de Neuchâtel que sur les places du monde entier. » Pour beaucoup, les pertes très élevées enregistrées par les Alliés plaidaient en faveur d'une participation active de la Suisse au conflit. La NZZ, toujours elle, y allait de son couplet grandiloquent : « Jamais aucun champ de bataille ne vit verser autant de sang que le sol de Crimée, jamais soldats n'ont montré courage plus chevaleresque, endurance plus inébranlable, mépris de la mort plus stoïque que ceux dont les baïonnettes décident actuellement de l'avenir de l'Europe. »

De son côté, le Conseil fédéral était décidé à défendre la neutralité à tout prix. Une mise en garde fut envoyée aux cantons dans ce sens, ce qui suscita les critiques nombreuses et variées des adversaires de la neutralité. Un correspondant de presse, auquel la NZZ avait offert la première page sans se poser trop de questions, écrivit : « Alors que tous les Etats européens sont sous les armes, les descendants des anciens Suisses ont -ils le droit des rester assis à leur quenouille et à leur métier à tisser ? » Ce même correspondant de presse suggéra, en outre, la mise sur pied d'un corps de secours constitué de contingents cantonaux, soit en tout 12'000 à 16'000 hommes. Toutefois, ce genre d'article avait aussi ses contradicteurs et ne reflétait pas l'ensemble de l'opinion.

Les questions relatives à la neutralité tournaient pour l'essentiel autour des problèmes posés par le service étranger. En ce XIXème siècle, le libéralisme et la prise de conscience nationale avaient conduit à un rejet du service capitulé. L'article 11 de la Constitution fédérale de 1848 stipulait : « Les capitulations militaires sont interdites. » Le grand argument invoqué en faveur de cet article était le suivant : « Il est indigne d'une république de fournir des soldats destinés à défendre les rois contre leurs sujets. » En 1849, 15'000 pétitionnaires avaient demandé le rappel des régiments au service du royaume des Deux-Siciles. Or, plusieurs cantons[1] étaient encore liés au roi de Naples par des capitulations ; la dernière en date, celle d'Appenzell RI, avait été conclue en 1829, pour une durée de trente ans. On se borna à interdire le recrutement… qui n'en continua pas moins !

Il existait également des contraintes en matière de recrutement libre. Le droit pénal fédéral, à l'article 65, précisait : « Celui qui enrôle un citoyen suisse pour les besoins du service étranger sera puni d'une peine de prison ou frappé d'une amende. Cette mise en garde est également valable pour les employés de bureaux de recrutement situés hors des frontières suisses dans le but de contourner l'interdiction de recruter sur sol helvétique. » En outre, l'article 98 du code pénal militaire de 1851 prévoyait des peines de prison ou de pénitencier pour le recrutement, particulièrement en temps de guerre, de personnes dont les noms figuraient sur

les registres militaires fédéraux et cantonaux.

Telles étaient les dispositions légales en vigueur lors de l'entrée en lice des Britanniques.

[1] Lucerne, Uri, Unterwald, Appenzell RI, Fribourg, Soleure, Valais, Grisons et Berne.

DÉMARCHES BRITANNIQUES

L'Angleterre victorienne allait jouer un rôle essentiel dans l'un des derniers épisodes de la longue histoire du mercenariat suisse.

La démarche britannique en matière de recrutement est fondée sur les actes parlementaires du 23 décembre 1854 "en vertu desquels il est autorisé de recruter des étrangers, lesquels serviront en tant qu'officiers ou soldats dans les troupes de Sa Majesté".

A cette époque, le petit corps expéditionnaire de Crimée avait été soumis à rude épreuve, tant du fait des combats que de la maladie. Certaines unités n'étaient même plus en état de combattre. Dès lors, il devenait urgent d'amener des renforts sur le théâtre de la guerre[1]. Dans cette perspective, le Parlement avait autorisé le gouvernement Aberdeen à recruter une légion étrangère d'une dizaine de milliers d'hommes, tout en précisant bien que ces derniers ne pourraient servir la Couronne qu'en dehors du territoire britannique. Cela n'avait pas été sans mal car beaucoup pensaient qu'il était indigne de l'Angleterre de ne pourvoir elle-même aux besoins de l'armée. Des voix s'élevèrent pour exiger que l'on rendît le service militaire plus attrayant pour les jeunes Anglais, ce à quoi lord Russell, ministres des Affaires étrangères, répondit que de tout temps des troupes étrangères avaient servi sous la bannière de l'Angleterre. Il en appela même aux mânes de Marlborough et de Wellington ! Pourtant, le Times parla d'une "potion amère" et d'un "cadeau de Noël empoisonné". Les critiques du Parlement sur la conduite de la guerre, alimentées par les rapports alarmants en provenance de Crimée, conduisirent, un mois plus tard, à la chute du gouvernement Aberdeen. Lord Palmerston, le plus pugnace des lords de l'Angleterre victorienne, forma, en février 1855, un nouveau gouvernement dans lequel Lord Clarendon reçut le portefeuille des Affaires étrangères et l'austère Lord Panmure celui de la Guerre.

A la fin de 1854 déjà, les Anglais avaient pris le pouls des cercles militaires helvétiques. Le capitaine d'état-major Baumgartner, dont il sera question plus loin, travailla à un projet de convention et prit contact avec Murray, l'ambassadeur britannique d'alors. En décembre, le major Friedrich von Wattenwill-O'Connor, qui avait dû quitter le service de Naples en raison de dettes, fit également parvenir au gouvernement britannique une ébauche de convention. La presse helvétique sentit aussitôt qu'un projet de recrutement était dans l'air. Le 30 décembre 1854, Lord Clarendon té-

légraphia à Gordon, le nouvel ambassadeur à Berne, en lui donnant pleins pouvoirs d'envoyer à Londres deux officiers suisses habilités à traiter de recrutement. Les instructions données à l'ambassadeur mentionnaient expressément le colonel Adolf von Stürler, ancien officier napolitain et chaud partisan du service capitulé. Stürler se déclara prêt à partir pour Londres, en précisant toutefois que la chose devait rester confidentielle et qu'il n'était pas question pour lui de jouer un rôle actif dans le recrutement. Le 4 janvier, il se rendit à Londres dans le dessein de gagner le ministre de la guerre, Lord Newcastle, à la cause du service capitulé. Dans ce but, il espérait obtenir du Conseil fédéral une dérogation à la Constitution. Son espoir fut déçu car les Anglais ne souhaitaient par contrevenir si peu soit-il au droit helvétique. On se décida donc à Londres en faveur d'un recrutement libre, provoquant ainsi le dédain de Stürler, irrité par ce qu'il considérait comme du mercenariat pur et simple.

Sur ces entrefaites apparut l'homme providentiel, en la personne du capitaine Johann Baumgartner, originaire de Naters et officier du commissariat auprès de l'Etat-major général. Son expérience d'agent d'émigration le prédisposait au poste d'officier recruteur. Deux jours avant Stürler, il s'était rendu à Londres où il avait été chaudement recommandé en tant qu'homme énergique, entreprenant, ami fervent de l'Angleterre et, de surcroît, très lié au conseiller fédéral Stämpfli, alors chef du département de Justice et Police.

Entre-temps, Gordon se mit en chasse d'un officier de rang supérieur, bien considéré et susceptible de faire une propagande active au sein du comité de recrutement. Son choix se porta sur l'ancien conseiller fédéral et colonel Ulrich Ochsenbein, lequel, en 1848, s'était pourtant déclaré farouche adversaire des capitulations napolitaines. Curieusement, il avait changé son fusil d'épaule et semblait maintenant enclin à s'engager en faveur du service étranger. A l'ambassadeur anglais qui le questionnait sur ce sujet, il répondit : « Je ne dis pas oui, je ne dis pas non ; c'est possible et cela dépendra des offres que l'on me fera. » Les espérances de Gordon furent rapidement déçues lorsqu'il apprit qu'Ochsenbein avait quitté le service fédéral pour devenir général de brigade dans l'armée de Napoléon III. Le délégué français Fénelon que Gordon sommait de s'expliquer sur ce point, lui avoua qu'Ochsenbein avait été pressenti pour commander et organiser une légion franco-suisse. Ainsi, les deux puissances alliées poursuivaient-elles le même but en terrain neutre : recruter des troupes pour les besoins de la guerre en Crimée. S'ensuivit alors une intense activité diplomatique entre Paris et Londres qui finirent par choisir la voie de la collaboration. Par la suite, le recrutement de la légion franco-suisse n'ayant pas rencontré le succès escompté, les Français proposèrent, en 1855, de mettre les soldats recrutés par eux à la disposition de Sa

Majesté. Cette offre n'eut pas de suite car elle semble s'être heurtée à l'opposition d'Ochsenbein.

Gordon continua donc ses recherches. Un temps, le colonel Charles Bontems sembla sur le point d'accepter, mais, prudemment, il demanda son opinion au président de la Confédération Furrer, lequel le dissuada d'entrer en matière. Lors d'une discussion ultérieure avec Furrer, Gordon eut l'impression que ce dernier n'était pas hostile au recrutement d'une légion suisse, dans la mesure où les capitulations napolitaines étaient toujours en vigueur. Toutefois, ce recrutement devait s'opérer dans le plus grand secret, sans que la responsabilité du gouvernement fédéral fût engagée.

Le 27 mars, le gouvernement anglais envoya le baron von Stutterheim, ancien colonel prussien, avec plein pourvoir de recruter sur le continent en faveur d'une légion anglo-allemande. Gordon reçut l'instruction de l'appuyer dans ses démarches. L'afflux de soldats de l'ancienne armée révolutionnaire badoise et de celle du Schleswig-Holstein permit à Stutterheim de recruter rapidement 3'500 hommes[2], dont plusieurs, au grand dam du baron et en dépit de ses protestations, passèrent dans les rangs de la Légion Suisse Britannique[3].

1 L'historien anglais Trevor Royle avance une autre hypothèse : le gouvernement de Sa Majesté souhaitait augmenter le contingent britannique à une époque où l'équilibre des forces alliées penchait très nettement du côté des Français. Côté britannique, il en résultait un certain embarras et la certitude que les Français adopteraient une attitude de supériorité pouvant avoir de sérieuses répercussions sur l'issue du conflit.
2 Son effectif maximum fut de 8'552 hommes qui, tout comme les légionnaires suisses ne virent jamais le champ de bataille.
3 À la fin, la Légion comptait de 22 à 25% d'étrangers.

LA COMMISSION DE RECRUTEMENT

L'agent britannique pour la Légion Suisse Britannique fut dépêché à Berne, en la personne du capitaine Charles Sheffield Dickson. Ce dernier, plus agent qu'officier, reçut une promotion éclair au grade de colonel, probablement pour des motifs de propagande. Conformément à sa lettre de service, Dickson créa, en collaboration étroite avec Gordon, une commission suisse de recrutement, dont il prit lui-même la présidence. Outre le capitaine Baumgartner, bientôt promu au grade de major britannique, siégeaient à ce comité le lieutenant colonel Eduard Funk de Nidau, instructeur d'artillerie, de même que le colonel Johannes Sulzgeber du canton de Thurgovie, lui-même instructeur d'infanterie (à nos yeux, il paraît extraordinaire que des officiers supérieurs puissent, en plein conflit européen, quitter sans autres leur poste au sein de l'armée fédérale et passer au service d'une puissance étrangère !). Sulzberger jouissait d'une excellente réputation en tant qu'instructeur dans les troupes de Suisse orientale. Gordon

voyait en lui l'homme providentiel ; aussi demanda-t-il à Londres qu'après son licenciement de l'armée anglaise lui soit exceptionnellement versée une pension équivalant au triple de son traitement annuel. Le gouvernement de Sa Majesté acquiesça, sous la seule condition que la convention restât secrète[1].

Les membres de la commission d'organisation signèrent le 19 mai une convention particulière qui fixait les droits et les exigences de ses membres. Gordon prit également part à sa rédaction. Il s'agissait en fait d'une sorte de capitulation. Comme le temps pressait, Baumgartner, le plus jeune et le plus actif de l'équipe semble avoir été l'auteur du projet. Après un rapide examen des autres membres de la commission, la convention fut publiée à Schlestadt[2] où se trouvait le dépôt central de la Légion. Sur divers points, elle différait des conditions énoncées par Lord Panmure dans sa lettre de service. Ces divergences auront leur importance, comme nous le verrons par la suite. Signée par les trois membres suisses, elle s'intitulait "Extrait de la convention militaire de la Légion Suisse Britannique". Une convention complète ne semble pas avoir vu le jour, encore moins avoir été munie d'une signature autorisée. Il convient d'ajouter qu'à l'initiative de la délégation britannique, cette convention fut largement diffusée en Suisse et qu'elle contribua grandement à stimuler le recrutement.

1 Ce qui ne fut pas le cas.
2 Ou Schlettstadt : nom allemand de Sélestat en Alsace.

LA CONVENTION MILITAIRE DE LA LÉGION SUISSE BRITANNIQUE (EXTRAITS) [1]

- La Légion Suisse Britannique des premiers et deuxièmes régiments, à trois bataillons chacun, devront avoir une force totale de 5'000 hommes. Les différentes armes y seront représentées.
- La durée du service est fixée pour le temps de la guerre actuelle. Le licenciement aura lieu une année après la ratification de la paix[2].
- Ceux qui voudront, après le licenciement, rentrer dans leurs foyers seront transportés aux frais du gouvernement britannique et recevront à cet effet une indemnité fixée.
- Ceux qui voudront émigrer et se vouer à l'agriculture, soit en Amérique du Nord ou au Cap de Bonne-Espérance, y seront transportés gratuitement et recevront un lot de terre salubre, cultivable et exempt de tout droit ou autre charge quelconque.
- Tout sous-officier et soldat recevra à son entrée au service une mise de Liv.St. 6, soit 150 francs.
- Tout homme recevra dès son arrivée au dépôt de recrutement une indemnité

de route, à part, de 3 francs par jour de marche, qui compte depuis son domicile jusqu'au premier bureau de recrutement lorsqu'il fera le voyage à ses frais.

- Ceux qui, à leur arrivée au dépôt, posséderont deux chemises réglementaires, en toucheront la valeur, vu qu'ils ne seront pas tenus de les acheter.
- Tout militaire qui amènera par engagement 80 à 100 hommes sera nommé capitaine, ou lieutenant pour 20 à 50 hommes. Si cet avantage ne pouvait, par une raison quelconque, lui être accordé, il recevra pour chaque recrue acceptée une indemnité en argent à fixer.
- Les recrues jouiront de leur solde dès leur arrivée et adoption au dépôt de rassemblement à Schlestadt (Alsace), date à laquelle leur service commence.
- L'âge requis pour être enrôlé est de 20 ans à 35 ans révolus. Les sous-officiers peuvent être plus âgés.
- Les recrues doivent être bien bâties, sans vice de conformation, ni défaut physique et de bonne santé. Le minimum de la taille est fixé à cinq pieds trois pouces, mesure suisse.
- La légion suisse jouira de la même solde allouée aux autres corps de l'armée britannique, conformément au tarif indiqué ci-après :

1 Tiré de "Histoire des régiments suisses au service d'Angleterre, de Naples et de Rome" par H. Ganter (texte respecté à la lettre).
2 Qui eut lieu le 24 avril 1856, et le licenciement en novembre de la même année, c'est-à-dire 5 mois plus tôt que ce qui était stipulé dans la convention.

1 2 rations de fourrage à 3 fr. 75
2 1 ration de fourrage
3 Réparation d'arme à 2 fr. 50 par homme

- La solde des armes spéciales et des grades non mentionnés dans le tarif ci-dessus, sera la même que celle des autres corps de l'armée britannique.
- Le gouvernement britannique accorde à tout sous-officier et soldat, qui aura cinq ans de service effectif, un supplément de solde de 10 centimes par jour, sous réserve de bonne conduite.
- La Légion suisse aura une caisse d'épargne sous garantie du gouvernement britannique. Tous les légionnaires peuvent y faire des versements à 3% d'intérêt par an.
- Tout envoi d'argent des légionnaires se fera aux frais du gouvernement de S. M. Britannique.
- Les sous-officiers et les soldats qui se distingueront pendant le service par leur bonne conduite et qui ne pourront être promus, recevront après un certain nombre d'années de service un supplément de solde de Liv.St. 5, Liv.St. 10 ou Liv.St. 15 ou francs 125, 250 ou 375 par an.
- Tout sous-officier promu au grade d'officier recevra une indemnité de Liv.St. 100 ou 2'500 francs, somme moyennant laquelle il sera tenu de s'équiper

GRADES	Argent suisse			
	par jour		par an	
	Francs	Cent.	Francs	Cent
Commandant du régiment	25	---	9125	[1]
Lieutenant-colonel	21	25	7756	25 [2]
Major	20	---	7300	---
Capitaine	15	65	5712	25 [3]
Adjudant (officier)	10	60	3869	---
Lieutenant	8	10	2956	50
Sous-lieutenant	6	55	2390	75
Chirurgien première classe	12	50	4562	50
Chirurgien deuxième classe	9	35	3412	75
Sergent-major	3	75	1368	50
Sergent de première classe	2	90	1058	50
Sergent de deuxième classe	2	25	821	25
Caporal	1	75	638	75
Tambour, trompette et fifre	1	52	554	80
Soldat	1	35	492	75

complètement.

- La solde des officiers compte et se paie à dater du jour que porte leur brevet. De plus il leur est accordé une indemnité de route depuis leur domicile jusqu'au dépôt de rassemblement ou jusqu'en Angleterre.
- En cas d'emploi pour le service militaire aux Indes, la solde de la Légion suisse sera à peu près doublée et augmentée suivant les règlements en vigueur.
- Pour les sous-officiers et soldats blessés ou infirmes par suite du service actif, des pensions sont garanties d'après le tarif de la Loi actuellement en vigueur pour les externes de l'Hôpital et de l'Hôtel des Invalides à Chelsea en Angleterre.
- Tout officier, sans distinction de grade, qui se trouvera dans le cas mentionné de blessure ou d'infirmité, jouira d'une indemnité fixée par le gouvernement britannique selon les fonds votés à cet effet par le Parlement.
- Les pensionnaires jouiront de leur solde à leur choix, mais avec approbation du gouvernement britannique, soit dans les États de la Grande-Bretagne ou dans leur patrie.
- Tous les effets d'habillement, d'armement et d'équipement seront fournis aux légionnaires suisses à l'instar des autres corps de l'armée britannique. La tunique sera de couleur écarlate.
- Lorsque la paix sera ratifiée, tout légionnaire non pensionné recevra en outre, à son licenciement, à titre de solde de réforme et d'après son grade, les sommes contenues dans les tarifs ci-après, savoir :
- les officiers la paie entière de quinze mois de service et les sous-officiers et soldats la solde de deux ans de service.

Le gouvernement britannique se réserve le droit de retenir la Légion

suisse en garnison de paix en tout ou en partie pendant une année après la ratification de la paix sous déduction proportionnelle de la paie ci-dessus.

Les officiers non pensionnés, mais qui se sont particulièrement distingués pendant leur service actif, seront honorés à part lors de leur licenciement par le gouvernement de S. M. Britannique.

Le gouvernement britannique accorde à tout officier à son entrée au service actif, à titre d'indemnité pour l'habillement, l'armement et l'équipement les sommes indiquées dans le tarif ci-après :

cette somme sera payée à part, comptant dès l'entrée en service et mise à l'entière disposition de l'officier, sans aucune déduction :

Tout régiment aura deux drapeaux dont l'un portera au moins d'un côté la croix fédérale sur fond rouge.

Le commandement se fera en langue allemande.

Tout militaire a droit à toutes les décorations, ordres militaires et tous les avantages et faveurs à l'instar des troupes anglaises.

GRADES	Argent suisse			
	Solde par jour		retraite	
	Francs	Cent.	Francs	Cent
Commandant du régiment	25	---	11406	25
Lieutenant-colonel	21	25	9695	31
Major	20	---	9125	---
Capitaine	15	65	7140	31
Adjudant (d'après son grade)	---	---	---	---
Lieutenant	8	10	3695	62
Sous-lieutenant	6	55	2988	43
Chirurgien première classe	12	50	5703	12
Chirurgien deuxième classe	9	35	4265	93
Sergent-major	3	75	2737	50
" de première classe	2	90	2117	---
" de deuxième classe	2	25	1642	50
Caporal	1	75	1277	50
Tambour, trompette et fifre	1	52	1109	50
Soldat	1	35	985	50

La subsistance sera la même que celle des troupes et consiste pour l'ordinaire en rations de viande et de pain. La déduction pour cette subsistance ne doit jamais être au-dessus du montant de 45 centimes par homme et par jour. Les corps feront leur ménage d'après leur coutume. Les petits détails de la subsistance comme le café, sel, poivre, lait, pommes de terre, moutarde, thé, etc. seront fournis aux légionnaires à un prix modéré.

La convention militaire générale sera communiquée plus tard.

La Légion suisse aura sa propre justice, elle l'exécutera selon les articles de guerre ordonnés par Sa Majesté.

Schlestadt 1855.

Pour extrait conforme

GRADES	Sommes	
	Francs	Cent.
Commandant du régiment	2281	25
Lieutenant-colonel	1939	25
Major	1825	---
Capitaine	1428	06
Adjudant (d'après son grade)	---	---
Lieutenant	739	12
Sous-lieutenant	597	68
Chirurgien première classe	1140	62
Chirurgien deuxième classe	853	18

La commission d'organisation

(Signé) Jean SULZBERGER, colonel

" Edouard FUNK, lieutenant-colonel

" Jean BAUMGARTNER, capitaine

1 Tiré de "Histoire des régiments suisses au service d'Angleterre, de Naples et de Rome" par H. Ganter (texte respecté à la lettre).

2 Qui eut lieu le 24 avril 1856, et le licenciement en novembre de la même année, c'est-à-dire 5 mois plus tôt que ce qui était stipulé dans la convention.

LE RECRUTEMENT

Un réseau d'agents et de sous-agents fut mis en place tout autour de la Suisse. Des dépôts furent établis à la périphérie du pays, pour la plupart en France voisine. C'est ainsi qu'en plus du dépôt central de Schlestadt, on trouvait des dépôts à Jougne non loin de Vallorbe, à Blamont, localité proche de Porrentruy et à Huningue. Toutefois, le gouvernement français tolérait leur présence pour autant qu'ils s'abstinssent de recruter sur sol français. Les dépôts prévus à Lörrach, Constance, Feldkirch et Bregenz ne virent jamais le jour, le duché de Bade et l'Autriche s'y étant opposés. Le délégué anglais se plaignit amèrement de cette situation - un dépôt installé à Vaduz dut également fermer ses portes sous pression de la police autrichienne - en prétendant que ce manque de dépôts sur les frontières septentrionale et orientale de la Suisse étaient un obstacle au recrutement. Par contre, des dépôts furent installés à Domodossola et Evian avec la bénédiction du gouvernement sarde. Par la suite, en raison de frictions entre la Légion suisse et la Légion italienne[1], cette dernière recrutant au même endroit, on dut transférer le bureau de Domodossola à Novare.

Parmi les officiers recruteurs figurait un certain capitaine Ludwig Hasli-



mann, qui avait la réputation d'avoir levé 2000 recrues pour le service du pape. Entré en juin au service des Anglais, il fit à nouveau ses preuves de manière éclatante. Revêtu de l'uniforme d'un capitaine anglais, il se mit à parcourir, sans être sérieusement inquiété, les cantons d'Uri, Schwyz, Unterwald et Glaris, jadis terre de recrutement papal, dans le but d'attirer à Schlestadt le plus de recrues possible. En Suisse Romande, un capitaine Perrenoud fit également merveille. En huit mois, il avait recruté pas moins de 727 soldats et portait à l'instar d'Haslimann "les insignes et l'uniforme de capitaine, afin d'attirer la confiance des enrôlés futurs et commander le respect qui m'était indispensable pour mon emploi de chef des transports de la Légion". A sa grande déception, ses mérites ne furent pas reconnus à leur juste mesure et, lorsqu'il s'engagea à son tour, il fut incorporé, en dépit de ses protestations, en tant que simple soldat… A Berne, un recruteur du nom de Michel poussa le bouchon encore plus loin en ouvrant un bureau de recrutement aux portes de la ville. Dans le Journal de Genève, on trouve la preuve irréfutable de cette entorse à l'interdiction de recruter : «…nous possédons un bureau d'enrôlement bien et dûment organisé à l'une des portes de la ville, dans l'ancien café Vilette, dont le chef est l'ancien directeur de la maison de force, M. Michel…, orné du titre, sinon du grade de capitaine.» La police bernoise ne crut pas bon de mettre fin à cette entreprise et, jour après jour, des convois de recrues purent traverser la ville sans être importunés.

Le métier de recruteur n'était pas sans risques comme le démontrent les rapports des diverses polices cantonales qui, de temps à autre, font état de l'arrestation d'un agent, arrestation accompagnée d'une forte amende, voire même d'une incarcération. Ici se place l'anecdote cocasse de l'agent Grüssi, lieutenant de son état, qui, pour sa défense, eut l'aplomb d'invoquer son exterritorialité en tant qu'employé de la légation britannique ! Un rapport de la police cantonale bâloise parle de "recrutement anglais pratiqué de manière éhontée". Quant au Conseil fédéral, il se consolait en arguant de la fin prochaine des capitulations napolitaines, laquelle aurait le mérite de clarifier la situation, et en soutenant

que les choses auraient pu être bien pires sans l'interdiction du recrutement.

Dans la plupart des cas, les enrôlés recevaient des agents recruteurs une somme leur permettant de rallier seuls ou en groupe le dépôt le plus proche. De là, lorsqu'un nombre suffisant était atteint, ils étaient expédiés à Schlestadt où, après une visite médicale, le comité de recrutement décidait de leur aptitude au service.

Le délégué britannique avait de quoi être satisfait : au début de juin, 7 officiers et 470 hommes s'étaient engagés. Gordon espérait atteindre le nombre prévu de 5'000 en quelques semaines ; mieux même, en l'espace d'un an, on pourrait recruter 10'000, voire même 20'000 hommes ! Baumgartner avait également évoqué ce nombre de 20'000 dans son premier projet de convention. Toutefois, les actes du parlement avaient eux fixé la limite à ne pas dépasser : 10'000 hommes au maximum pour l'ensemble de la Légion étrangère. L'enthousiasme de Gordon était cependant justifié et c'est légitimement qu'il put rendre compte de la sympathie des Suisses pour la "bonne cause". Il fit également part de sa satisfaction quant aux officiers de recrutement, même s'il avouait n'avoir pu gagner à la cause de l'Angleterre des patriciens de la trempe de Stürler.

En juin, des événements fâcheux vinrent jeter le discrédit sur le Légion et son recrutement. A cette époque, la presse helvétique se fit l'écho d'un scandale survenu à Douvres, à l'arrivée du premier contingent fort de 5 officiers et de 247 hommes. En effet, selon les termes de la convention militaire, les sous-officiers et soldats devaient recevoir à leur entrée en service un montant de Liv.St. 6, soit 150 francs, destiné à l'achat de certains équipements. Or, à leur grand mécontentement, les nouvelles recrues apprirent que les articles de la convention ne respectaient pas les instructions du ministre anglais de la guerre et qu'ils recevraient la moitié de la somme escomptée, soit 75 francs. Le major von Wattenwil et le capitaine von Steiger, anciens officiers du service de Naples, appuyèrent les justes récriminations de leurs soldats. Le lieutenant-colonel Pashal, commandant du camp de Douvres, fort étonné par ces revendications non conformes aux conditions anglaises, envoya aussitôt un exemplaire de la convention au colonel Kinlock, inspecteur général de la Légion étrangère, tout en demandant des instructions. Par la suite, voyant que les choses s'envenimaient, Pashal se retira sous le prétexte de problèmes de santé et fut remplacé par le lieutenant-colonel Raines. Sur ces entrefaites, les colonels Dickson et Sulzberger arrivèrent à Douvres, où ils furent mis au courant des événements. Sulzberger se fit aussitôt fort de remettre les engagés au pas. Décidé à briser dans l'œuf toute contestation, il se planta devant les recrues et, de sa voix tonnante d'instructeur, les intimida à tel point qu'elles renoncèrent à leurs exigences et acceptèrent la déduction

de 75 francs qui leur était imposée, à la grande satisfaction de Pashal. Wattwil et von Steiger, irrités de la tournure prise par cette affaire, entrèrent en conflit violent avec l'instructeur thurgovien, tant et si bien qu'ils furent licenciés par Dickson. Une fois revenus à Berne, ils publièrent le 27 juillet dans le "Oberländer Anzeiger" un compte rendu des événements survenus à Douvres.

En dépit du scandale provoqué par la fausse convention, les membres de la commission d'organisation ne prirent pas clairement position. On fit porter le chapeau au major Baumgartner. Ce dernier ne démissionna pas de la commission, en dépit du vœu exprimé par le délégué anglais de l'écarter dans le but d'apaiser l'opinion publique. Bien au contraire, il demeura pour longtemps encore l'âme du recrutement, soutenu en cela par les membres de la commission qui voyaient en lui leur principale force de travail.

Par la suite, lors de leur arrivée à Schlestadt, les sous-officiers et soldats durent signer une attestation, laquelle excluait les articles incriminés de l'ancienne convention.

Les événements de Douvres provoquèrent également de vives discussions lors de la session d'été des chambres fédérales. A nouveau se posait la question du recrutement et de son bien-fondé. Le major von Wattenwil adressa une pétition à l'assemblée fédérale dans laquelle il invitait le conseil fédéral à agir contre "ces messieurs du comité de recrutement". Les officiers suisses en poste à Douvres s'insurgèrent contre le procédé et prirent fait et cause pour leur "respectable chef de l'instruction" Sulzgeber.

Côté britannique, on se montra fort déçu de la tournure prise par le événement et l'on se mit aussitôt à la recherche d'un officier de renom, susceptible de redorer le blason de la légion. L'envoyé britannique se mit en rapport avec les colonels von Reding et von Barman, qui refusèrent ses propositions sous des prétextes divers. Pour Gordon, la déception fut encore plus grande lorsque, dans une lettre ouverte adressée au journal de Berne, le colonel von Stürler déclara sur un ton cassant se distancier de l'opération de recrutement, tout en adressant de sévères reproches à "Baumgartner et consorts".

1 Recrutée à Turin, son effectif fut au maximum de 3'535 hommes. Tout comme ses homologues suisse et allemande, elle n'atteignit jamais le théâtre de la guerre. Elle se trouvait à Malte lorsque le conflit prit fin.

LA LÉGION

La Légion, dont l'effectif fut au maximum de 3'338 hommes environ,



selon une déclaration de Palmerston à la Chambre haute en mai 1856, était organisée en brigade de 2 régiments à 2 bataillons chacun. A cela s'ajoutait une compagnie de tireurs d'élite. A l'origine, il était également prévu de doter la Légion en artillerie avec une batterie de campagne à 6 pièces et une batterie lourde, équipée de 4 canons de 12 livres et 2 canons de 4 livres. Une proposition provenant de Schlestatdt, dont Baumgartner était probablement l'auteur, recommandait même les canonniers suisses comme étant particulièrement bons pointeurs. Les deux batteries ne virent pourtant jamais le jour.

L'uniforme des légionnaires se présentait comme suit : tunique de drap rouge écarlate à col et à revers noirs et à deux rangs de boutons de cuivre jaune ; sur les boutons figure, outre la croix fédérale, l'inscription circulaire "British Swiss Legion". Les pantalons étaient de drap noir à passepoil rouge. La buffleterie, de couleur blanche. Quant au shako, de couleur noir, il était surmonté d'un pompon vert ; la plaque de shako en forme de soleil rayonnant était surmonté d'une couronne et portait en son centre la croix fédérale entourée de l'inscription mentionnée ci-dessus. Les trois lettres B.S.L. se retrouvaient également sur les épaulettes.

Les étendards bataillonnaires montraient, d'un côté, la croix fédérale blanche sur champ rouge et de l'autre, la couronne anglaise sur les couleurs britanniques.

Selon un décret du Parlement, daté du 23 décembre 1854, les légionnaires, tout comme les troupes régulières britanniques, devaient prêter serment à la reine. En outre, ils devaient se soumettre au code pénal et au règlement militaire anglais.

Le commandement de la brigade échut au colonel anglais Dickson. Le lieutenant-colonel Jakob von Blarer de Bâle-Campagne fut placé à la tête du 1er régiment et le lieutenant-colonel Balthasar a Bundi à celle du 2ème. Parmi les commandants de bataillon, on trouvait les majors Karl Häfeli d'Aarau, Theodor Fornaro de Rapperswil, Friedrich Ginsberg de Zürich,

lequel s'était fait remarquer à Gisikon, durant la guerre du Sonderbund, et Ernst Martignoni de Saint-Gall. Parmi les autres officiers, mentionnons encore le capitaine Théodore de Vallière de Lausanne, l'oncle de l'historien Paul de Vallière, auteur d' "Honneur et Fidélité". Il est à noter, qu'à l'exception de ceux de Suisse centrale, alors engagés au service de Rome et de Naples, tous les cantons suisses avaient un ou plusieurs représentants dans le corps des officiers de la Légion, les mieux lotis étant Berne (20), Soleure (10) et les Grisons (9).

Le ministre anglais de la guerre n'avait pas eu la main heureuse en nommant Dixon commandant en chef de la Légion. Tant les officiers que les soldats auraient bien vu un Confédéré à leur tête, comme cela était spécifié, du reste, à l'article 12 de la convention[1]. Baumgartner et Sulzgeber, en particulier, s'insurgèrent contre la nomination de Dixon et exigèrent de Panmure qu'il revînt sur son choix. Le gouvernement britannique n'ayant pas fait aucun cas de leur protestation, les deux officiers décidèrent de mener la vie dure à leur chef. En toute occasion, ils lui firent sentir qu'il n'était pas le bienvenu et qu'ils s'opposeraient à lui. Les choses en arrivèrent au point que Dickson les menaça "de faire un rapport au ministère pour faire cesser le recrutement". Les critiques contre le commandant en chef de la Légion ne s'arrêtaient pas là. On lui reprochait son incapacité à faire manœuvrer la Légion. Le lt Romang, dans son petit livre intitulé "Die englische Schweizerlegion und ihr Aufenthalt im Orient", décrit ainsi la situation : «Il commandait souvent des manœuvres qui déclenchaient les rires des soldats chevronnés» ou encore «il donnait des ordres erronés que les soldats ne comprenaient pas et qui montraient à quel point il était incapable de diriger un important corps de troupe.» Notre lieutenant déplore en outre sa pusillanimité en matière de discipline : «Lorsqu'il fallait punir les fautes des plus mauvais soldats, il faisait montre d'une telle faiblesse qu'à la longue toute forme de discipline aurait disparu.» Le jugement peut paraître sévère, mais il faut bien avouer que Dixon était plus recruteur qu'officier de troupe et qu'à ce titre, il ne parvint jamais à s'imprégner du caractère helvétique. Du reste, il ne fut jamais promu au grade de général de brigade, grade que son commandement aurait dû normalement lui valoir. Il fit bien une tentative dans ce sens, mais lord Panmure écarta sa demande en objectant qu'il était encore beaucoup trop jeune pour un tel honneur…



Collections du musée Militaire neuchâtelois - Château de Colombier

1 Cet article ne figure pas dans l'ouvrage de Ganter.

VIE DE GARNISON

Les journaux des régiments et de la brigade nous renseignent sur la vie de la Légion alors en garnison à Douvres (les militaires suisses étaient logés les uns au château de Douvres, les autres dans les casernes de Westernhights). Elle s'y déroule comme partout ailleurs et sous toutes les époques, avec son lot de blâmes et de réclamations concernent des manquements à l'ordre et à l'hygiène, des négligences dans l'entretien des armes et des matériels, des abus d'alcool, des fusillades nocturnes, des femmes importunées en ville de Douvres ou encore l'absence de tel commandant de compagnie lors d'une inspection. On va jusqu'à recommander aux commandants d'unités de plus se préoccuper du bien-être de la troupe que de leur propre immoralité ! On fait même état de soldats qui ont vendu leurs chaussures d'ordonnance….

Aux dires du lieutenant Romang, le service était particulièrement pénible. L'exercice durait de 06h00 à 11h00 et de 14h00 à 18h30, soit 8 heures 1/2 au total. Le colonel Sulzberger dirigeait l'instruction. Romang porte sur lui jugement assez négatif : il lui reproche de faire porter le poids de l'instruction sur le défilé et la parade, ce que les Anglais jugent peu compatible avec les exigences de la guerre en Crimée.

Dès son entrée en service, Sulzberger avait réclamé une vingtaine d'instructeurs, mais le parcimonieux Lord Palmure ne lui en avait accordé qu'un seul, en l'occurrence le capitaine Spindler, chargé d'initier les recrues au maniement du fusil Minié. De nombreux soldats n'avaient qu'une confiance médiocre dans cette arme qui ne leur était guère familière. Leur préférence allait au Stutzer helvétique et ils en voulaient au gouvernement de Sa Majesté de ne pas être du même avis : «Les Anglais croient que les Suisses tirent suffisamment bien avec le fusil Minié et nous font ainsi un bien grand compliment. Mais les compliments ne suffisent pas lorsque la peau d'un homme est en jeu. Qu'ils nous donnent notre Stutzer et ils verront ce dont nous sommes capables. Quelques milliers de francs de plus ou de moins, voilà qui est bien égal. Par contre, quelques milliers de Russes de plus ou de mois, voilà l'important.» Comme l'auteur de ces lignes le suggère, la précision du tir helvétique faisait l'étonnement des spécialistes britanniques.

De temps à autre, la garnison reçoit la visite d'hôtes de marque tels que le prince de Prusse, le roi des Belges ou encore le duc de Cambridge. A chaque fois, une compagnie d'honneur est mise sur pied, comprenant un capitaine, deux officiers subalternes, trois sergents-majors et une cen-

taine de soldats. Le 9 août 1855, la reine Victoria vint en personne inspecter les troupes étrangères à Shorncliffe. Ces dernières étaient disposées de la façon suivante : à l'aile droite un régiment de chasseurs allemands, au centre deux régiments de lignes allemands et à l'aile gauche la Légion suisse. Le carrosse royal , escorté du prince Albert, du duc de Cambridge et d'un escadron de horseguards, passa les troupes en revue tandis que la fanfare régimentaire jouait le "God save the Queen", le tout au milieu des jubilations de la foule et des hourrahs de la troupe. A cette occasion, Sa Majesté se montra fort satisfaite de la Légion suisse. Le lendemain, dans son ordre du jour, le commandement suprême de l'armée fit part de l'extrême satisfaction de la reine Victoria en qualifiant la brigade suisse de "trained body of men, ready for any service". Une missive de lord Clarendon adressée à Gordon nous laisse entendre que cet ordre du jour avait été rédigé à dessein de façon démonstrative, son but étant de couper court aux critiques qui s'élevaient de toutes parts en Angleterre à l'encontre la Légion suisse britannique.

LE DÉPART POUR SMYRNE

Le 17 novembre 1855, le 1er régiment embarqua à Portsmouth avec l'Orient pour destination. Une foule nombreuse assista au départ. Le Morningpost écrivit à ce sujet : «Les soldats furent vivement admirés pour leur allure juvénile, leur aspect sain, leur robustesse et leur tenue militaire impeccable.»

La traversée ne fut certes pas une partie de plaisir à en juger par la relation qu'en fit le sous-officier Ganter dans son ouvrage intitulé "Histoire des régiments suisses au service d'Angleterre, de Naples et de Rome". Il nous a paru intéressant de la citer dans son intégralité, car elle nous éclaire sur la condition peu enviable du soldat à une époque pas si lointaine.

« […] L'ordre de départ du troisième bataillon (Ndlr. 1er batataillon du 2ème régiment) pour rejoindre son régiment en Orient fut fixé au 9 février 1856. A cet effet, après avoir mis en ordre et remisé en magasin ce qu'il ne voulait pas emporter avec lui, il fut transporté par les voies rapides de Douvres à Southampton, port de mer fameux sur la Manche, lieu d'embarquement, qui devait avoir lieu le même jour sur un vapeur de guerre, le Rippon ; mais, comme la marée n'avait pas repris son cours normal, il dut rester à bord et en rade devant Southampton jusqu'au 10 ; le matin du 11 courant, on leva l'ancre pour se diriger de là sur Gibraltar. Après avoir quitté le golfe de Southampton, nous passâmes entre la côte anglaise et l'île de Wight, que nous laissâmes à notre gauche pour entrer un peu après dans l'océan Atlantique. Nous eûmes une traversée excessivement mauvaise occasionnée par un vent contraire, avec roulis épouvantable,



les lames passant par-dessus bord ; le commandant du navire, craignant à chaque instant une catastrophe imminente, avait pris toutes ses dispositions en vue d'un naufrage éventuel ; car à tout instant l'on s'attendait à couler bas, par la violence du vent et des lames, qui secouaient le vapeur comme une frêle embarcation.

Ce qui était plus pénible encore, c'étaient les angoisses de la nuit éprouvées par le bataillon, pour tous ceux qui laissaient en arrière des amis, des parents. Le temps était sombre, on n'y voyait pas à vingt pas du navire, apercevant de temps à autre dans le lointain et à fleur d'eau les phares de la Rochelle, Cordouan, Bayonne, etc.

Aussi avec quel soulagement d'esprit le pauvre bataillon, après huit jours de souffrance, aperçut-il Gibraltar, où l'on arrive enfin, après bien des angoisses, le 18, à trois heures après midi.

L'on fit là une provision de charbon pour la machine, ainsi que de vivres pour le bataillon. Je me rappellerai toute ma vie un incident quasi tragique qui m'arriva derrière la batterie du môle de Gibraltar : à peine y étais-je arrivé, que je n'eus que le temps de me cramponner à des enrochements pour ne pas être entraîné par des lames énormes venant s'y briser et précipité dans la mer, où j'aurais certainement perdu la vie, car nul n'eût pu me porter secours.

Nous partîmes le 20 du même mois à huit heures du matin par un très beau temps, et, le 21, nous eûmes le triste spectacle de coups de corde donnés à deux soldats pour avoir dit qu'ils avaient faim : c'est là un acte inqualifiable de ceux qui nous commandaient, car l'auteur aurait été dans le même cas, s'il n'avait eu quelques sous dans sa poche. Nous arrivâmes à Malte le 24, à dix heures du matin, par un temps superbe. Il y a trois villes importantes dans l'île, séparées les unes des autres par une distance d'une vingtaine de minutes, ayant chacune son port respectif. Il s'y trouvait plusieurs navires de guerre de haut bord, ainsi que des vapeurs de transport chargés de troupes anglaises partant pour l'Orient.

L'entrée du port de Malte est défendue par des forts importants, ainsi que les différents points de l'île où toute descente pourrait être tentée en temps de guerre.

Partis le 26 à huit heures du matin, par une mer un peu houleuse, la

Légion passa les jours suivants le cap Matapan et l'archipel des îles Ioniennes.

Les soldats qui se trouvaient sur le pont de la frégate à vapeur le Rippon purent contempler avec admiration le beau soleil d'Ionie. Ils poussèrent des hourrahs en apercevant à l'horizon la ville de Smyrne, la reine des Échelles du Levant, cette orientale Ismir qui est la sœur asiatique de Marseille !

Sa radieuse silhouette s'étend au-dessus des flots bleus de la Méditerranée et y forme comme une blanche couronne.

On dirait une apothéose féerique, tant les légères vapeurs du matin donnent au point de vue des teintes mystérieuses.

Nous débarquâmes à Smyrne le 1er mars 1856, dans la matinée. Le bataillon alla bivouaquer sous les tentes, en dehors de la grande caserne turque du Lazaret, au levant de la ville. […] »

Le 4 décembre 1855, les 1'450 hommes du 1er régiment furent débarqués à Smyrne. Le 11 eut lieu une revue en présence du colonel Dickson et du pacha de Smyrne Suleiman, puis le lieutenant-colonel von Blarer, commandant du régiment, se chargea de diriger l'instruction, tâche dont il s'acquitta avec conscience et énergie. Seules quelques frictions, occasionnées par les interventions inopportunes et l'incompétence de Dixon, vinrent troubler la marche du service.

Comme nous l'avons vu plus haut, le 1er bataillon du 2ème régiment, sous le commandement du major Ginsberg, débarqua à Smyrne le 1er mars 1856. Dans ses rangs se trouvaient de nombreux Savoyards et Italiens que Baumgartner avait enrôlés pour compléter les effectifs.

En dehors des exercices et des marches épuisantes auxquels la Légion était astreinte, on mit sur pied deux manifestations sportives à connotation typiquement helvétique. Le lundi de Pâques 1856 eut lieu un concours de gymnastique et de lutte suisse, puis, les 2 et 3 juillet, une épreuve de tir avec remise de trophées et de prix divers. Entre-temps, le 30 mars 1856, le Traité de Paris avait mis un terme aux hostilités entre



Alliés et Russes. Ainsi, d'aventure guerrière, il n'était plus question. Le 17 mars 1856 déjà, le colonel Halkett, commandant du dépôt de Schlestadt, avait donné l'ordre de mettre un terme au recrutement. L'embarquement des troupes d'Orient eut lieu fin juin et début juillet. Elles rejoignirent à Shornekliffe le 2ème bataillon du 2ème régiment, la compagnie de tireurs d'élite et les recrues qui n'avaient pas été incorporées.

Pour ces troupes, restées en Angleterre, l'aventure n'avait rien eu d'exaltant. Seul fait notable à signaler : un feu de joie et une salve tirée à l'occasion du 47ème anniversaire de la reine Victoria. Autre fait remarquable : le capitaine Alexandre Dorschatz de Sion s'était volatilisé avec toute sa compagnie !

LE LICENCIEMENT

Contrairement à ce qui avait été stipulé dans la convention, le licenciement n'eut pas lieu une année après la signature du traité de paix, mais dans le courant de l'automne 1856. La majorité des engagés choisirent de rentrer dans la mère patrie. 240 hommes furent engagés au service de la Hollande[1] par le lieutenant-colonel néerlandais Scharter, qui avait saisi l'occasion favorable en venant à Douvres. D'autres, environ 400, choisirent de partir pour le Canada, alors que 80 s'établirent au Cap de Bonne-Espérance. Dans les deux cas et conformément à la convention, le gouvernement de Sa majesté se chargea de les transporter gratuitement. Pour le gros de la troupe, le licenciement eut lieu à Strasbourg où commandait le colonel Halkett.

A l'occasion du licenciement survint le deuxième conflit majeur entre Suisses et Britanniques. En cause une fois de plus, la fausse convention. Au terme de celle-ci, les officiers devaient toucher une indemnité de départ équivalent à 15 mois de leur solde. Or, le gouvernement britannique, conformément à la lettre de service de Lord Panmure, ne devait leur verser que 3 mois de solde. Les officiers suisses ne se sentirent nullement liés par cette lettre de service, car ils s'étaient engagés sur la base de l'ancienne convention qui seule avait de valeur à leurs yeux. De plus, contrairement aux sous-officiers et soldats, ils n'avaient pas signé d'attestation excluant les articles contestés de cette convention. Pour l'heure, le licenciement ne pouvant plus attendre, ils se contentèrent des 3 mois de solde, mais bien décidés à défendre ce qu'ils croyaient être leur bon droit, ils chargèrent le maire de Douvres de défendre leurs intérêts. Ce litige contribua à tendre un peu plus les relations entre Suisses et Anglais. Dans les années qui suivirent, il tint en haleine le gouvernement britannique et le Conseil fédéral, de même que l'Assemblée; ils eurent à s'en occuper jusque dans les années 1864-65. En 1866, la défaite des officiers fut consommée et la plupart d'entre eux renoncèrent à poursuivre la lutte.

S'ensuivit un immense sentiment d'avoir été floués de la plus honteuse des manières. De son côté, la presse ne manqua pas de s'étendre sur cette fausse note finale. Selon elle, la responsabilité en incombait à la commission de recrutement et à l'envoyé de Londres. Le rappel de Gordon fut-il la conséquence du scandale ? Les archives fédérales sont muettes sur ce point.

Ainsi s'achevait de manière peu glorieuse l'aventure de la Légion Suisse Britannique. Le lieutenant Romang parle d'une "mauvaise étoile" qui se serait acharnée contre elle. Si l'on considère les divers incidents qui ont émaillé son parcours, on ne peut que donner raison à cet officier. La Légion fut effectivement un marché de dupes. La preuve était faite que des troupes non capitulées s'exposaient à ce type de contestations et de désillusions. Même si Gordon, Dickson et la commission de recrutement portent une lourde responsabilité dans cette affaire, il n'en demeure pas moins que le gouvernement britannique peut également être tenu pour responsable, dans la mesure où il n'a pas organisé soigneusement l'opération et donné des instructions claires et précises aux différents acteurs. S'il avait, dès le début, suivi une ligne de conduite et fixé de manière rigoureuse les compétences de Gordon, de Dixon et de leurs collaborateurs, nul doute que le désastre final aurait été évité. En dépit de son épopée et de sa glorieuse tradition, un coup fatal avait été porté au mercenariat[2] qui désormais, ne fera plus recette au sein d'une population helvétique échaudée.

Capitaine Philippe BOSSEY

1 Pour les besoins des colonies hollandaises (Indes néerlandaises).
2 La Légion étrangère et la Garde pontificale sont des cas particuliers.

SOURCES

G. Hoffman Die grossbritannische Schweizer-Legion im Krimkrieg, Werbung und Schicksal. Zeitschrift f. Schweiz. Geschichte 4/1942
P. Gugolz Die Schweiz und der Krimkrieg 1853-1856. Verlag von Helbing & Lichtenhahn, Basel und Stuttgart 1965
H. Ganter Histoire des régiments suisses au service d'Angleterre, de Naples et de Rome. Ch. Eggimann & Cie, Genève
C. Rousset Histoire de la guerre de Crimée (2 tomes + cartes). Hachette, Paris 1877
A. Gouttman La guerre de Crimée 1854-1856. S.P.M. , Paris 1999
T. Royle The great Crimean War 1854-1856. Abacus, London 1999

REMERCIEMENTS :

- à M. Jean-Samuel Karlen pour son aide précieuse dans la recherche de documents sur le sujet;
- au Musée militaire neuchâtelois de Colombier.

TOUT EN SAGESSE

L'expérience est le commencement de la sagesse.
Alcman de Sardes

Dans le fracas et le brouillard du présent, nous ne devons pas oublier la sagesse du temps passé. En général, Platon, Sun Tzu et Shakespeare, qui connaissaient la nature permanente de l'homme, sont des guides plus précieux dans la guerre actuelle que nos médias dominicaux. Plus les années s'accumulent, plus la lecture prend une place de choix dans nos activités.

Depuis Armée 95, notre système de milice vit une révolution permanente, et c'est notre rôle comme membre de l'ASMEM de nous tenir au courant de ses évolutions et d'informer nos connaissances des révolutions qui sont en cours. Vous trouverez sur le site www.armee.ch, à la rubrique « mon service militaire » une foule de renseignements. … et en plus, c'est agréablement documenté.

Lorsque des futures recrues m'abordent et me demandent : « Que faire pour accomplir au mieux mon service militaire ? », je me plais à leur raconter que, de mon temps (cela veut dire hier), nous étions astreints à un service de plus longue durée.

Au siècle passé, en plus de l'arme, on distinguait 3 catégories de soldats, la fameuse trilogie « ELITE-LANDWEHR-LANDSTURM ». Dans les trésors de notre centre de documentation, un ouvrage, bien illustré, a retenu mon attention, particulièrement maintenant que notre société a choisi un modèle où le soldat suisse termine ses obligations à l'aube de son avenir professionnel. Je vous livre un extrait succulent du livre « La Suisse sous les Armes », écrit par le col Feyer en 1914. Cet extrait comporte une description des forces et faiblesses que nos ancêtres avaient :

« … A 19 ans, le jeune homme est recruté; à 20 ans il reçoit son uniforme, son équipement et son armement, et entre à l'école de recrues; selon l'arme dans laquelle il a été recruté, cette école le retient pendant 65 jours (infanterie et génie), 90 jours (cavalerie), 75 jours (artillerie et forteresse), ou 60 jours (services de santé. vétérinaire, des subsistances et train). A la sortie, il est soldat et, comme tel, restera sous les drapeaux jusqu'à l'âge de 48 ans, incorporé successivement dans l'élite, dans la landwehr et dans le landsturm. S'il devient officier, il servira, jusqu'à 52 ans.

L'ELITE est l'armée des jeunes, des soldats de qui l'on peut tout attendre, parce qu'ils sont à l'âge où le corps a toute sa souplesse, l'esprit

toute sa vivacité, le cœur toute son ardeur. Hommes de 21 à 32 ans, ils joignent à la vigueur la mobilité. Ils sont aptes aux évolutions rapides, aux grimpées essoufflantes le long des pâturages et des rochers, aux longues randonnées sur les chevaux impatients du mors, aux bivouacs sur la terre dure, à l'air des prés. L'élite est l'armée de campagne proprement dite, utilisable partout, à tout instant et pour tout.



La LANDWEHR est l'armée de l'âge mûr. Ses hommes ont de 33 à 40 ans. La plupart sont solides encore et vigoureux, capables de résistance, surtout sérieux dans l'accomplissement du devoir. Mais l'atelier ou le bureau, et même à la campagne certaines habitudes de la vie contemporaine, les chemins de fer, entr'autres, les désaccoutument de la marche et réduisent l'entraînement. L'allure est plus lente et le souffle plus court. Le havresac semble plus pesant. Cependant si les longs mouvements offensifs, qui supposent la rapidité, sont moins leur affaire, leur maturité même et la conscience de leurs obligations civiques les encouragent à la ténacité. Ils tiennent bon; en maintes opérations de nature défensive, par exemple, ils surpasseraient l'élite.



Il y a, du reste, dans l'armée de campagne elle-même, une quantité de fonctions qui supposent plus de force que de mobilité et plus de résistance que d'élan. Les conducteurs de l'artillerie à pied, par exemple, ceux des équipages de ponts lourds, ou de certaines formations du train, ou encore les compagnies de boulangers qui travaillent dans les grandes boulangeries mécaniques: tous ces emplois peuvent être remplis par des hommes de l'âge mûr qui lais-

sent disponibles ainsi les forces plus jeunes pour les emplois mobiles. De cette façon, la landwehr ne fournira pas seulement ses bataillons à la défense des positions fortifiées, elle pourra de plusieurs manières, et très utilement, coopérer aux travaux de l'armée d'élite.

Le LANDSTURM est composé des hommes de 41 à 48 ans. Ce serait beaucoup exiger d'eux que de les astreindre aux marches soutenues, en colonnes profondes et, aux pas de gymnastique dans les champs labourés. Mais l'œil est encore bon, le doigt sûr, et leur fusil est un fidèle ami de plus de vingt ans. Ils connaissent aussi tous les coins et recoins de la contrée qu'ils habitent, tous les sentiers et tous les fourrés des bois. Réunissez-les en petites unités pour couvrir la frontière, barrer les défilés, protéger les ponts, les gares, les lignes de chemin de fer, les centrales électriques, confiez-leur la surveillance des localités où sont les dépôts et les magasins de l'armée; ils feront le coup de feu avec la tranquillité ferme du tireur sûr de soi-même; ils ne se laisseront pas facilement débusquer. Premiers appelés, ils seront les premiers sur place. Comme au temps des Waldstätten, où l'expérience des anciens était l'école des jeunes, ils donneront l'exemple du patriotisme et de la volonté.



En résumé, tandis que l'élite forme l'ARMÉE DE CAMPAGNE et la landwehr un complément de cette armée, le landsturm forme l'ARMÉE TERRITORIALE. …»

«ELITE - LANDWEHR - LANDSTURM» ou «VIGUEUR - PROFESSIONNALISME - SAGESSE». Actuellement, on demande à nos soldats de cumuler les trois facettes de notre vigoureuse armée de milice, en augmentant la sélection au niveau du professionnalisme par un recrutement de qualité.

Il est dit dans la sagesse des Anciens : « La lumière est un feu sacré. Elle éclaire les âmes fortes et foudroie les autres. »

Cependant, la SAGESSE s'acquiert difficilement sur le marché. L'accumulation d'expériences est nécessaire. C'est peut-être le rôle des associa-

tions d'études militaires d'influencer le destin de notre armée par la diffusion de notre vécu.

Finalement, la fougue des "jeunes" ne remplacera jamais la sagesse des anciens. Peut-être est-il opportun de se souvenir des leçons de la sagesse antique : « La force de la cité n'est pas dans ses remparts, mais dans le caractère de ses citoyens et dans celui des stratèges qu'ils se sont donné en toute liberté. »

Col Pascal BRUCHEZ

« Ceux des grands généraux qui se sont distingués parmi nos anciens étaient des hommes sages et prévoyants. Chez eux, la lecture et l'étude précédaient la guerre et les y préparaient » Sun Tzu



LE NORD PAS-DE-CALAIS ET LA 2ÈME GUERRE MONDIALE

UN LARGE TERRAIN D'ÊXPÉRIMENTATION.

L'artillerie comme arme de représailles.

Alors qu'en Irak, le pays est en pleine décrépitude, je suis tombé sur un article de la revue Marianne qui citait un passage sur les mois qui précédèrent le déclenchement de la guerre du Golfe en 1991 par G. Busch Senior.

« Pendant quatre mois, on jouera ainsi à se faire peur en entretenant l'idée que l'armée irakienne demeurait un adversaire redoutable (?). On évoquera les usines de pesticides reconverties, la vente d'uranium enrichi, (?) la portée du «supercanon». Personne n'osa, semblait-il, envisager l'hypothèse la plus simple. Matamore tonitruant, ce costaud de saindoux [Saddam] était simplement aussi bête qu'opiniâtre. » Les vrais spécialistes de l'histoire militaire n'étaient d'ailleurs pas dupes de cette mise en condition : «L'armée irakienne, exposée en plein désert, ne tiendra pas une heure face à la puissance de feu de la coalition».

Qu'est-ce qu'un supercanon pour nous qui considérons la T1 comme le sommet de la technologie et de la mécanique?

Comment l'installation du canon de Saddam a-t-elle fait si peur à l'administration Bush, en lui amenant un argument suffisamment fort pour déclencher une guerre de cette ampleur ? De plus, ce canon n'a jamais été fonctionnel

Un supercanon est, par définition, formé d'un long tube avec une enfilade d'ouvertures latérales qui contiennent chacune une charge de poudre. Un chariot est lancé dans le tube, son moyen de propulsion étant fourni par des explosions de poudre. Les charges explosent peu après le moment où le chariot passe devant l'ouverture correspondante. Le chariot acquiert ainsi une vitesse extrême, et seule la charge utile est expédiée au loin.



Je me suis suis rendu cet été en Normandie. J'ai eu la chance de pouvoir pénétrer dans le site V3 de Mimoyecques. Cette fameuse arme V3 développée durant la deuxième guerre mondiale a occupé les alliés pendant des mois. Ils ont tenté de bombarder une arme qui n'aura en fin de compte jamais servi. Elle est restée au stade expérimental. Un peu

comme le canon de Saddam.

Faisons un retour dans l'histoire. Le traité de Versailles signé à la fin de la Première guerre mondiale, interdisait à l'Allemagne d'équiper ses forces armées avec des armes stratégiques à longue portée.

De nombreuses mesures sont prises pour limiter le pouvoir militaire de l'Allemagne, et protéger ainsi les États voisins. Les clauses militaires forment la cinquième partie du traité.

- L'Allemagne doit livrer 5 000 canons, 25 000 avions, ses quelques blindés et toute sa flotte (qui se sabordera dans la baie écossaise de Scapa Flow).
- Son réarmement est strictement limité. Elle n'a plus droit aux chars, à l'artillerie et à l'aviation militaire.
- Son armée sera limitée à un effectif de 100 000 hommes et le service militaire aboli.
- La rive gauche du Rhin, plus Coblence, Mayence et Cologne, est démilitarisée

Le souvenir des bombardements sur la France et l'Angleterre était trop présent.

La jeune armée de la République de Weimar s'attela à remédier à cette interdiction en développant des solutions pour de nouveaux types d'armes stratégiques qui ne tombent pas sous les limitations et interdictions du traité de Versailles. Le programme A pour «Aggregat» (Ensemble de composants) est lancé dans les années 1933. Une fois que les dispositifs deviennent opérationnels, ils prendront le terme de V pour « Vergelstungwaffe » (représailles).



Bundesarchiv Bild 146-1981-147-30A, Hochdruckpumpe V-3

De ce programme, l'histoire retient particulièrement :

- Le V1, le premier missile de croisière de l'histoire de l'aéronautique ;
- Le V2, le premier missile balistique et le véritable "prototype" des premiers lanceurs de l'ère

spatiale ;

- Le V3, un canon à longue portée de diamètre 150 mm, avec une portée théorique de 150 km ;
- Le V4, apparu lors des derniers soubresauts du Reich. C'est un V1 modifié avec pilote, censé s'éjecter à 1 km de la cible.

Les 2 premières armes ont effectivement menacé les Alliés. Par contre, elles ne jouèrent qu'un rôle marginal dans les pertes humaines et matérielles de la guerre aérienne.



Quant au V3, bien qu'il ne soit pas le plus connu, il est l'un des édifices les plus importants imaginés par Hitler lors de la seconde guerre mondiale. Il se situe à Landrethun-le-Nord, dans le Pas-de-Calais. Il s'agit de la forteresse de Mimoyecques, base de lancement souterraine, implantée à quelques kilomètres seulement du Cap Gris Nez. Elle devait accueillir les terribles canons.

Le canon à charges multiples est né en 1942, de l'imagination d'un ingénieur, August Coenders, expert en obus spéciaux. Il espère dépasser la portée des canons classiques en augmentant la vitesse initiale du projectile à l'intérieur du tube et en perfectionnant l'aérodynamisme d'un «obus-flèche» - pourvu d'ailettes - pendant sa trajectoire extérieure. Selon les calculs de Coenders, pour pouvoir frapper Londres à une distance de 150 kilomètres, il faudrait obtenir une vitesse initiale de 1 500 m/seconde à la bouche du canon. Pour ce faire, le tube d'un diamètre de 15 cm, devra être très long: 127 mètres.



Il sera constitué par l'assemblage de sections de 3,17 m. Une charge, située dans la culasse, propulse l'obus dans le tube et le projectile voit sa course accélérée par l'explosion successive de gargousses additionnelles, placées dans des

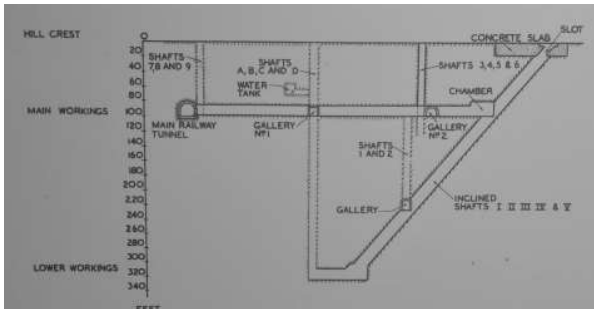

chambres latérales disposées en paires symétriques. Il y en aura 32 dans la version finale, au niveau de chaque section du canon. Ce sont les gaz à haute température qui déclencheront ces charges. Cette installation ne servira jamais. Pourtant, sa mise en place dans le site de Mimoyecques, en Normandie, est impressionnante (du moins ce qu'il en reste).

L'organisation Todt a choisi ce site pour l'implantation du canon à charges multiples, car il devait se situer le plus près possible de Londres et en retrait de la zone littorale qui aurait pu servir de cible aux canons de la Royal Navy. Il devait être desservi par chemin de fer, afin d'obtenir un approvisionnement régulier en munition et charges explosives. En plus, la structure géologique devait être homogène sur une profondeur de plus de 100 mètres et sur une assise stable et étanche. Le chantier de cette base de lancement de V3 démarra en septembre 1943 pour s'achever en juillet 1944, quand les Alliés bombardèrent le site. Les obus très spéciaux utilisés ressemblaient à des petites fusées de 2,60 mètres de long pour un calibre de 152 mm. Ils étaient en mesure d'être expédiés à la vitesse de 1500 m/seconde, à la cadence de 300 projectiles par heure, soit un toutes les 12 secondes.

Pour l'alimentation des canons, une plate-forme de chargement était prévue tous les trois ou cinq mètres. C'est là que devaient se tenir les équipes de servants. Leur tâche allait consister à charger en permanence

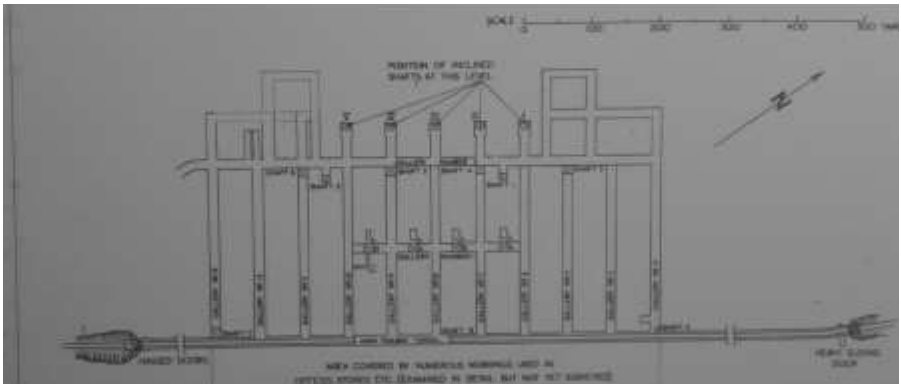



les gargousses dans un ordre déterminé. Un téléphérique fixé à la voûte de chaque galerie était prévu pour le transport des charges. Les servants de cette installation représentaient au minimum 500 soldats. Venaient s'y ajouter les équipes de transport, la direction du tir et le personnel auxiliaire, ce qui aurait porté l'effectif total à un minimum de 1200 hommes.

La construction de la base de Mimoyecques nécessita, durant 10 mois, des travaux considérables et l'utilisation d'une main-d'œuvre importante, recrutée par les nazis au titre du travail obligatoire. Plusieurs milliers de déportés de 17 nations différentes (Allemands condamnés de droit commun ou de droit militaire, Polonais, Espagnols, Italiens, Belges, Hollandais, Français, Juifs, etc...) furent enrôlés de force dans le percement d'un tunnel de plus de 600 mètres et de cinq galeries latérales. 450 mineurs de la Rhur dirigeaient la conduite du chantier, à plus de 100 mètres sous terre.

La partie essentielle de l'installation était constituée par les galeries inclinées. Quatre galeries furent construites dans une première étape. Il est probable qu'une cinquième galerie était prévue en réserve. Ces galeries étaient inclinées selon un angle de 51 degrés et mesuraient 150 mètres de longueur. Elles furent creusées en direction de l'objectif. En fait, la direction de chaque galerie était légèrement différente, afin d'atteindre un front élargi. La dispersion très importante des projectiles non stabilisés suffisait largement à assurer l'effet recherché en profondeur et en largeur.

Les galeries inclinées mesuraient environ 2,50 mètres de large et 3 mètres de haut, voûte comprise, avec un sol disposé en escalier. C'est au milieu de la galerie que la rampe de tir devait être montée. Chaque galerie abritait 5 canons ; la puissance de feu assignée à l'installation était, dans une première étape, de 20 bouches à feu, ce qui représentait une puissance considérable.

À l'instar de toutes les armes V (Vergeltungswaffe), le V3 était en effet prévu pour bombarder l'Angleterre, particulièrement la capitale Londres. Le site a été frappé par la Royal Air Force le 6 juillet 1944, avec des bombes géantes Tallboy. Cette opération mit un terme à la menace qui

pesait sur les Londoniens.

Les Allemands essayèrent de remettre l'ouvrage en état, mais ils y renoncèrent.

L'ouvrage fut bombardé une dernière fois le 27 août 1944, date à laquelle il fut enfin abandonné par les Allemands. Le site avait alors reçu 11'000 bombes d'un poids total de 14'500 tonnes, réparties sur 28 bombardements.

Les tunnels de Mimoyecques, protégés par des milliers de tonnes de béton, ont subi en mai 1945 de sévères destructions, opérées par les services du Génie de l'armée britannique, dans le but d'empêcher leur réutilisation.



Malgré tous les efforts et tous les reichsmarks engloutis dans cette aventure, le V3 à chambres multiples est demeuré un pur caprice d'ingénieurs, qui n'atteignit jamais ni la portée espérée, ni surtout la fiabilité requise pour un usage militaire.

Peut-être le « Supercanon de Saddam » était-il également un caprice, ...comme le déclenchement en 1991 des opérations du Golfe….

Col Pascal BRUCHEZ

http://html2.free.fr/canons/...

DEUTSCHES PANZERMUSEUM MUNSTER

MUSÉOLOGIE

A 70 km au sud de Hambourg, dans les « Lüneburger Heide », se trouve la ville de Munster qui abrite le centre d'instruction des troupes blindées de la Bundeswehr et son musée.



Le but premier de ce musée est de présenter de manière didactique, adaptée à un large public, un aperçu historique chronologique des véhicules blindés de leur naissance à nos jours et plus particulièrement les véhicules allemands.

On découvre, tout au long de l'exposition, l'aspect technique, historique et opérationnel des divers véhicules restaurés et exposés.

Si les aspects allemands de la guerre blindée sont traités en détail, les aspects soviéto-russes et anglo-saxons sont abordés tout au long du musée en fonction des situations exposées.

Le parcours commence avec une reproduction du premier blindé allemand, conçu en 1916, le « Sturmpanzerwagen A7V ».

Ce monstre de 30 tonnes, équipé de 6 mitrailleuses et d'un canon de 5,7 cm, fut engagé, pour la 1ère fois, en mars 1918.



Son équipage se composait de 16 à 22 soldats.

Cette reproduction est mise en scène dans un diorama reproduisant les tranchées de la fin de la 1ère Guerre mondiale quelque part sur le Front ouest.

La visite se poursuit avec l'entre-deux guerre et le début du développement de l'arme blindée allemande.

Du « Leichttraktor » au « Grosstraktor » notamment, prototypes réalisés par la Reichwehr et essayés en URSS, le Traité de Versailles interdisant le développement de tels engins à l'Allemagne.

Ces développements secrets, hors du sol allemand, débouchèrent sur





la mise en service du « Panzerkampfwagen I » et à la naissance en 1935, par la volonté commune du Général Lutz et d'un certain Colonel Guderian, des trois premières « Panzerdivisionen» de l'armée allemande.

Chaque véhicule présenté fait l'objet d'une description détaillée, tant technique qu'historique ; tous les visiteurs y trouvent leur compte.

L'aspect opératif de l'engagement de l'arme blindée est expliqué tout au long de panneaux didactiques.

Une fabuleuse collection de véhicules et de blindés de la Wehrmacht est présentée pour illustrer la 2ème Guerre mondiale.

Des « Panzerkampfwagen II, III et IV », en passant par une impressionnante collection de side-cars, puis par le support d'artillerie avec les premiers obusiers blindés « Hummel » et « Wespe », accompagnés des véhicules de transport de troupe semi-chenillés, 8 x 8 ou 6 x 6, et des divers véhicules de commandement tels que les Volkswagen « Kübelwagen » et « Schwimmwagen » créées par Ferdinand Porsche. Peu de véhicules sont oubliés dans cette présentation.



On trouve également quelques curiosités comme le canon d'assaut « Sturmpanzer IV Brummbär », conçu pour l'appui direct de l'infanterie avec son obusier 15 cm ou le gigantesque « Sturmtiger », 65 tonnes, et son lance-fusée de 38 cm, prévu à l'origine … pour la Kriegsmarine et monté sur un châssis de char « Tiger » pour l'assaut de secteur lourdement fortifié, en appui de l'infanterie.



Cette évocation du matériel allemand se termine par la présentation des « Panzerkampfwagen V Panther » et « Panzerkampfwagen VI Tiger » qui symbolise l'apogée de l'arme blindée allemande durant la 2ème Guerre mondiale.



Une version chasseur de char du « Panther », le « Jagdpanther » est également présentée, armée du redoutable canon de 8,8 cm. Un peu plus loin figure le chasseur de char « Jagdpanzer 38 Hetzer » connu dans notre armée sous le nom de « G 13 ».

Si le « Panzerkampfwagen VII Löwe » ne quitta jamais la planche à dessin, le « Panzerkampfwagen VIII Maus », conçu par F. Porsche, est représenté sous la forme d'une maquette.





Seuls 2 prototypes furent construits. L'un deux se trouve au Musée des blindés de Koubinka en Russie.

D'un poids de 188 tonnes peu de ponts aurait résisté à son passage. Il est armé de deux canons (12,8 cm et 7,5 cm, prévu ensuite avec un canon de 15 cm), avec une consommation de plusieurs milliers de litres de carburant pour 100 km, ce blindé était un non-sens d'un point de vue économique et opérationnel !

Les blindés alliés, soviétiques et anglo-saxons, sont également très bien représentés et permettent de s'imaginer le choc de blindés que furent certaines batailles des Fronts Ouest et Est, rien qu'en contemplant le matériel exposé.

Tout long de l'exposition, la partie « entraînement » des troupes est également abordée en détail avec le matériel d'instruction utilisé (tourelle d'entraînement, char d'école, moteur pour les mécaniciens, …).

Après la guerre, les deux Allemagnes sont représentées, avec, d'un côté les Leopard I et II, le Gepard, le Jaguar et divers véhicules de servitude et de transport de troupes, de l'autre côté avec la «Nationale Volksarmee» dont le matériel ressemble «étrangement» au matériel soviétique qui peupla moult exercices d'état-major de notre armée suisse.



La présence de nombreux prototypes symbolise le renouveau et le dynamisme de l'industrie d'arme-

ment ouest-allemande de l'après-guerre.

Le matériel anglo-saxons est présenté avec la série des chars M-48 et M-60 américains, le « Centurion » et le « Chieftain » britanniques, ainsi que le fameux char « S » suédois et le « Merkava 1 » israélien.



Une aile est consacrée aux uniformes, de 1910 à nos jours, de l'armée allemande, ainsi qu'aux armes personnelles équipant le soldat ou l'officier.

Une superbe vitrine réunit une quinzaine d'authentiques casques à « pointe » dont on peut découvrir, subtil raffinement, la pointe démontable pour faciliter la mise en place de la coiffe de casque !

Ce voyage sur près d'un siècle, au travers d'une arme née avec les guerres modernes, et conçue pour le mouvement se termine par la visite de l'aile consacrée aux missions de l'armée allemande hors de son territoire, les premières depuis la fin de la 2ème Guerre mondiale, en Afghanistan ; cette galerie illustre parfaitement l'adaptation de l'arme blindée au combat de localité et au support rapproché de l'infanterie dans ces missions sur le terrain.



A lire, le guide du musée de 540 pages qui est un concentré d'histoire à la portée de tous.



http://www.panzermuseum-munster.de

Lt col Marc GIRARD (texte)
Loïc, Nathan et Marc GIRARD (photos et muséologie)

PATROUILLE DES GLACIERS

23 AVRIL 2010

LES PREMIERS PAS

L'idée de la Patrouille des Glaciers germa durant la période de mobilisation 1939-1945 dans l'esprit de deux capitaines de la br mont 10 (devenue div mont 10, puis dissoute dans le cadre d'Armée XXI), alors que la Suisse vivait sous la menace de l'invasion. A cette époque, la br mont 10 avait pour tâche de défendre la partie sud-ouest du massif central alpin suisse. Et c'est pour tester l'endurance de leur formation en instruction que ces deux capitaines eurent l'idée de faire disputer une course d'endurance alpine, faisant passer en une seule étape des patrouilles de trois équipiers de Zermatt à Verbier par l'itinéraire de la Haute Route. Une manière très fédérale, en pleine 2ème guerre mondiale, de démontrer la volonté de résistance de nos soldats et l'excellente qualité de leur instruction en montagne.

La première édition de la Patrouille des Glaciers vit le jour en avril 1943. Parties de la cabane de Schönbiel, dix-huit patrouilles accomplirent 63 km et 7600 m de dénivellation. La première arriva à Verbier en 12 h 7 min. Deux patrouilles seulement atteignent leur but en formation complète. Point négatif de cette première : l'absence de boussole. Par contre, l'on se félicita de la bonne longueur du parcours et l'on releva le caractère montagnard des gagnants. Un choc par rapport aux moyens technologiques et matériels de l'édition 2010 !





Une quatrième édition eut lieu en 1949. Un destin fatal était au rendez-vous. L'une des patrouilles, celle des militaires des Dranses, formée de Maurice Crettex, Robert Droz et Louis Thétaz, disparut dans une crevasse du glacier du Mont Miné et ne fut retrouvée que huit jours plus tard. Cet horrible accident déchaîna de violentes critiques dans tout le pays, et on souligna l'exagération, voir l'abus, d'une telle épreuve. Aussi le Département militaire fédéral décida-t-il de l'interdire. Cette interdiction dura plus de trente ans.

Cette année, la patrouille s'est déroulée sans incidents. Elle est en train de décoller et de devenir éminemment populaire, également au delà des frontière de notre Confédération. Elle a toutefois de grandes difficultés à passer la frontière de rösti. Jamais cependant, les médias n'en ont autant parlé. La Patrouille des Glaciers est aujourd'hui la course de montagne la plus mythique du monde ! Et voilà que notre armée, qui a créé ce super événement et a trouvé en cette course la plus belle vitrine imaginable pour sa propre publicité souhaiterait se désengager et ne plus soutenir la course à partir de 2012 ! A croire que même le DDPS ne veut plus avoir *la meilleure armée du monde* ! Et tout cela pour économiser quelques centaines de milliers de francs... Cela peut signifier la mort de ce joyau du sport de montagne. S'il est une seule manifestation sportive dans ce pays que l' armée doit continuer à soutenir parce qu'elle est directement liée aux valeurs de l'armée, bien plus que des compétitions de ski ou de vélo, c'est bien la Patrouille des Glaciers. Mais notre ministre de la Défense et des Sports, trouverait-il cette manifestation un peu trop romande à son gout ?

Col Pascal BRUCHEZ





LA PATROUILLE DES GLACIERS DE L'INTÉRIEUR

MERCREDI 21 AVRIL 23H, DÉPART DE ZERMATT.

La patrouille de la compagnie aviation 6 (incorporation du chef de la patrouille qui est également celle de mon coéquipier Guy) est prête au départ, les longues heures de préparation portent leurs fruits, tout est en ordre, les sacs sont remplis de façon à permettre le port des skis durant la marche forcée qui va nous amener à Staffel. Nous avons choisi de marcher avec les souliers de ski (1h30) ce qui nous permet de ne pas prendre froid et de repartir les skis aux pieds dans un temps record.



01H45 SCHÖNBIEL

Un vent froid souffle depuis Staffel, il est temps de se couvrir avant de s'encorder et de partir à l'assaut du glacier. Une surprise de taille nous attend. Au lieu de la pente douce et des deux lacets qui caractérisaient cette montée lors des dernières éditions, nous voici embarqués sur une forte pente taillée dans la neige; les peaux n'arrivent pas à maintenir la position, un effort permanent sur les bâtons est nécessaire pour ne pas repartir en arrière. Notre patrouille n'est pas prise en défaut, ce qui n'est pas le cas de celles qui nous précèdent. Après de longues minutes de patience et beaucoup d'habileté, nous voici sortis d'affaire. Bien couverts dans nos vestes de montagne, les moufles aux mains, le foulard au cou et la visière du casque baissée, nous nous installons dans un très bon rythme managé de main de maître par Guy qui mène la cordée.

04H15 TÊTE BLANCHE

Le point culminant de la course, un ciel clair et étoilé, des montagnes superbes... Pas de temps pour le rêve, il faut au plus vite enlever les peaux, bloquer les souliers et les fixations et se préparer moralement pour la descente encordée, particularité de la patrouille que nous avons testée (de jour) durant de nombreuses heures lors des entraînements. Après un début un peu difficile, nous maîtrisons le sujet. Les peaux sont remises,

elles ont du mal à coller sur le ski, malgré leur séjour dans la veste. La remontée sur le col ne pose pas de problème.

05h16 Col de Bertol

La délivrance ! Les militaires nous aident à défaire les nœuds un peu gelés de la corde qui retourne au fond du sac à dos. Ils nous donnent des infos peu rassurantes sur les qualités de la neige, dur et beaucoup de cailloux ! Je décide de me lancer et catastrophe, je chute brutalement sur un énorme bloc de rocher sous le regard de mes coéquipiers, grosse frayeur, je sens le sang couler sur ma hache droite, l'adrénaline prend le dessus et la course repart. La descente est difficile, le jour commence a ce lever, le relief manque de visibilité, il est très difficile de trouver la bonne trajectoire.

Les jambes se durcissent, la fatigue se fait sentir, plusieurs arrêts sont nécessaires pour se regrouper et se ravitailler.

05h40 Plan de Bertol

Passage à pied obligé par manque de neige, et puis, la dernière ligne droite jusqu'à Arolla.

06h10 Arolla

C'est le moment d'enlever une couche de vêtement, le reste de la course se fera de jour et le soleil va bientôt nous faire oublier la froide nuit qui s'achève. Les militaires nous remplissent les gourdes et nous souhaitent bonne chance pour la suite du parcours. Un peu d'hésitation, puis c'est reparti, juste quelques minutes avant le dernier départ d'Arolla.

Les premiers nous dépasseront avant le sommet de la première bosse.



Quelques soucis d'estomac pour Guy. Un peu d'entraide et de réconfort et le support d'une patrouille Nestlé partie d'Arolla et le moral est de retour !

08h09 Col de Riedmatten

Malgré l'heure tardive, le col est encore rempli de patrouilleurs, il nous faut patienter plusieurs di-

zaines de minutes avant d'être autorisés à passer. La descente est difficile, chaque geste demande beaucoup d'attention pour ne pas se blesser. Finalement nous atteignons la plate-forme et nous pouvons continuer, les skis aux pieds.

09h19 Pas du chat

Quelques virages dans une neige de rêve, un passage un peu critique dans le goulet, un bon moment où chacun retrouve le sourire.

10h40 La Barma

Le temps presse, il reste moins d'une heure avant le temps limite de passage de la Barma, plus de temps pour les discussions, il nous faut employer toutes nos forces pour y parvenir. Ce ne sera pas facile; la stratégie choisie, qui consiste à utiliser des peaux d'un cm de large, n'apporte pas le résultat escompté. Le manque d'entraînement n'y est pas étranger non plus.

Finalement, un coup de pouce du commandant de la course sauvera notre patrouille de la disqualification. Le temps de passage qui était fixé à 10h30 a été exceptionnellement étendu à 10h45. Nous passons le contrôle, mais c'est au tour d'Alain de se trouver au plus bas de sa forme. Assis à côté de ses ski et malgré l'aide d'une infirmière, plus rien ne le motive. Le tournant de notre course se joue. Un peu d'entraide, quelques mots d'encouragement, je renvoie l'infirmière à son poste et nous repartons.



13h34 Rosablanche

La montée sous un soleil de plomb s'avère extrêmement pénible. C'est à mon tour de me trouver mal, je suis au bord du coup de chaleur, malgré une hydratation constante. Nous croisons un poste médical qui nous donne un peu de Coca-Cola et nous réconforte d'un, « derrière la butte il fait moins chaud, bonne montée ». C'était vrai. Un courant d'air frais nous attend et la fin de la montée se passe bien. Alain a trouvé un bon rythme et nous le suivons sans un mot, en serrant les dents. Une surprise nous attend dans la montée des marches de Rosablanche : nous croisons la patrouille de Constantin, avec sa cohorte de

journalistes, il y a également une caméra de télévision.

14h38 Col de la Chaux

Dernière montée, Guy prend la trace, son rythme nous convient, il nous mène d'une traite jusqu'au sommet. Guy n'en reviens pas, mais c'est une réalité. Nous avons vaincu ces montagnes !! Malgré la fatigue le moral revient, la ligne d'arrivée n'est plus qu'à un jet de pierres.

14h56 Les Ruinettes

Enfin du ski. La neige des pistes de Verbier nous comble. C'est avec un énorme plaisir que nous fonçons sur l'arrivée, avec le mot d'ordre : «Schuss».

15h21 Verbier

C'est fait, nous sommes arrivés, un petit 20 m de course pour les photographes et le tour est joué. Beaucoup de satisfaction, un rêve s'est réalisé, une aventure personnelle et de groupe incomparable s'achève. Nous remercions chaleureusement tous les amis, collègues et nos familles qui nous ont soutenus tout au long de cette grande aventure. On se retrouve en 2012 pour faire un temps ? Sourire sur tous les visages.

A quand une patrouille 100% ASMEM ? ;-)

Sgt Sylvain AYER

La patrouille des glaciers 2010 a été vécue de l'intérieur par la patrouille A1-167 du club ASLN DEFI-Nestlé, parcours Zermatt-Arolla-Verbier.

Présentation de la patrouille :

- Chef de patrouille : votre dévoué secrétaire de l'ASMEM, Ayer Sylvain Nestlé CLGO-IT (6 patrouilles à son actif)
- 1er coéquipier : Guy Papaux Nestlé Nutrition (1ère participation)
- 2ème coéquipier : Alain Dépraz (3 patrouilles à son actif)
- Remplaçant : Ayer Olivier (notre chauffeur à l'arrivée)

ESTONIE, VOYAGE D'ÉTUDE 2010

SINIMÄED : MORNE PLAINE

Une trentaine d'ASMEMIENS se sont rendus en Estonie pour un voyage d'étude fort enrichissant, durant le week-end du Jeûne Fédéral.

Nous avons été reçus de manière magistrale par notre ami et collègue, Robert Bühler qui a concocté, avec notre ancien Président Luc Fellay, un programme d'une intensité émotionnelle difficilement égalable. Ce voyage était d'un haut niveau. Je n'ai pas la prétention de vous décrire toutes les étapes de celui-ci, car le bulletin ne suffirait pas. Il y a cependant 4 événements qui ont dépassé le simple cadre d'une visite touristique.

SÉQUENCE SÉRÉNITÉ



En quittant Tallin, le premier jour, nous étions à mille lieues de penser, après un parcours dans une campagne agréablement vallonée, de trouver au milieu de nulle part, les bulbes verts du monastère de Kuremäe. Ce monastère est cerné par une enceinte fortifiée qui protège six églises, dont la principale conserve une riche iconostase et l'icône sacrée de la Dormition de la Vierge. C'est un monastère très vivant où officient des laïcs et une centaine de religieuses. Ce lieu respire une sérénité à laquelle contribue le paysage forestier des alentours. La dernière demeure est prenante, avec un alignement de tombes coiffées de croix en métal, et cela, sur des centaines de mètres. Nous nous sommes ensuite rendus à Narva, du côté ouest de la ville de Ivangorod, où deux forteresses s'observent face à face. Etonnamment, Narva est, à ce jour, à plus de 90 % russophone. Le régime soviétique a, de manière intentionnelle, procédé à un brassage systématique des peuples, de manière à diluer l'autorité des autochtones et de rendre beaucoup plus difficile une renaissance du sentiment national estonien. C'est peut-être dans ces nouveaux pays que va se jouer la stabilité à long terme de l'Europe.

SÉQUENCE ÉMOTION

De janvier à septembre 1944, la région de Narva va être le théâtre d'une des campagnes les plus meurtrières de la Seconde Guerre



mondiale. L'Armée rouge qui avait brisé le siège de Leningrad (St-Petersburg) passe à l'offensive en voulant s'emparer de l'axe de pénétration que représentait l'Estonie, et par là-même, de l'accès aux pays nordiques. La division SS constituée de volontaires étrangers décide de résister à la hauteur du fleuve Narva, sur le terrain clef situé entre la Baltique et le lac Peipsi. Plusieurs assauts sont repoussés. Au début mars 1944, la ville est pilonnée et quasiment détruite. La division SS résiste et les assauts ne donnent aucun résultat. Hitler prend conscience de la valeur clef de cette ligne de résistance et, 2 mois plus tard, il ordonne que la cité doit être défendue par tous les moyens. Le front est déplacé sur les collines connues sous le nom de SINIMÄED, qui signifie de manière romantique, les « montagnes bleues ». Ce sont 3 collines qui sont apparues par l'effet de la tectonique des plaques et qui dépassent à peine 50 mètres la platitude du paysage alentour. On y retrouva un vrai charnier qui, selon les estimations, aura fait entre 100'000 et 200'000 morts du côté soviétique et 10'000 morts au niveau des divisions SS. Tout cela en moins de 2 semaines. Impressionnant !!! La zone est encore pleine de « souvenirs » qui jaillissent au gré des années. Un musée rassemble les restes de ces moments dramatiques et héroïques.

SÉQUENCE HUMORISTORIQUE

Nous sortions d'un restaurant. C'est alors qu'un authentique soldat soviétique nous invite à monter dans 2 bus des années 70, pour une visite réservée «à nos camarades de l'ouest, pour mieux comprendre comment il fait bon vivre sous domination Kremlin». Quelques kilomètres plus tard, notre petite bande d'ASME-MIENS est mise à contribution pour pousser ces magnifiques antiquités qui sont tombées, comme à l'époque,... en panne.



Une promenade pleine



d'humour, mais également pleine d'émotion.

A l'arrivée à la prison de la période stalinienne, c'est le silence qui envahit notre groupe. Ce que nous avons vu, était terrible. Les conditions de détention dépassent l'imagination. Ce lieu est une vraie machine de soumission à l'attention des prisonniers. Ce témoin de la guerre froide devrait être détruit prochainement, faute de moyens financiers pour le maintenir. Peut-être également parce que dans ce pays en partie russophone, le réveil par la mémoire des atrocités passées n'est pas du goût de tout le monde.

Notre groupe a des talents cachés. Dans les salons de réceptions du parti soviétique, nous avons entonné en russe ancien la mythique chanson qui a fait connaître les chœurs de l'Armée rouge. Il s'agit de Kalinka. La qualité musicale dépassa toutes les attentes. En ce qui concerne la chorégraphie, un réel effort doit encore être fourni !

SÉQUENCE MODERNITÉ

C'est à Tapa, au Centre d'instruction de l'armée estonienne, que nous avons assisté, après un exposé sur les forces estoniennes modernes, à une démonstration de soldats spécialisés dans le déminage. Le robot télécommandé a soulevé bien des discussions, et les propos de nos hôtes ont été à la hauteur de nos espérances.



Le voyage était parfait. L'Estonie est vraiment un pays fantastique.

Merci aux organisateurs.

On y reviendra… à bientôt

Col Pascal BRUCHEZ

AGENDA 2011

Les activités 2011 de l'ASMEM seront les suivantes .

- Le **dimanche 15 mai 2011** dès 09h00 : 100 ans du fort du Scex, journée portes ouvertes au public : renseignements et annonce : 079 279 38 64
- Le **samedi 17 Septembre 2011**, Assemblée générale à la base aérienne de Sion, à l'occasion du show aérien.
- Du **jeudi 22 septembre au lundi 26 septembre 2011** : voyage d'étude à Prague et environ.
- Le **dimanche 04 décembre 2011** dès 11h00 : Ste Barbe au fort art de Champex, possibilité de dormir à l'ouvrage: renseignements et annonce : 079 628 88 52.

Vous pouvez vous inscrire à ces manifestations à l'aide du bulletin d'inscription joint au présent courrier.

Seuls les membres qui se seront préinscrits recevront des informations détaillées environ un mois avant chaque manifestation.

Votre comité vous concocte les voyages d'études suivants pour :

- 2012 .....la Bosnie –Herzégovine, Sarajevo
- 2013 .....l'Ukraine ou la Croatie
- 2014 ..... pour les 40 ans de notre association , le Vietnam (10 à 12 jours)
- 2015 .....la Croatie ou l'Ukraine

Col Pascal BRUCHEZ



Mimoyecques

FINANCES

ENCAISSEMENT DE LA COTISATION 2010

Nous nous permettons de joindre à cette publication une facture, avec un bulletin de versement (BVR) personnalisé, relative à la cotisation annuelle 2010.

Elle reste fixée à **CHF 30.—**.



Les Membres à vie, honoraires et correspondants sont dispensés de cotisation, mais leurs dons sont toujours les bienvenus.

Votre contribution nous permet :

- de financer les activités courantes de l'Association,
- d'acquérir de nouveaux ouvrages pour le centre de documentation,
- d'entretenir et d'étendre nos relations avec d'autres associations,
- de contribuer à des actions ponctuelles de sauvegarde du patrimoine fortifié,
- et surtout d'organiser aussi régulièrement que possible des informations et activités à votre intention.

Notre Trésorier vous sera reconnaissant de la promptitude de votre versement et vous remercie de votre appui.

MODES DE PAIEMENT

Suisse : uniquement à l'aide du BVR personnel annexé à la facture nominative jointe au présent document.

Etranger : Lors du paiement, indiquer l'IBAN, le BIC et l'adresse de l'institut postal :

- **POSTE : IBAN :** CH41 0900 0000 1901 0611 9 / **BIC :** POFICHBE / **Adresse :** Postfinance CH - 1630 Bulle

PAS DE CHEQUE svp, les frais d'encaissement sont trop élevés.

Lt col Marc GIRARD

Trésorier ASMEM

PROPOSITIONS DE LECTURE



CORNÉLIUS RYAN
« LE JOUR LE PLUS LONG – 6 JUIN 1944 »
COLLECTION TEXTO, EDITION TALLANDIER, ISBN 978-2-84734-6558

« Croyez-moi Lang, les premières vingt-quatre heures de l'invasion seront décisives … Le sort de l'Allemagne en dépendra … Pour les Alliés, comme pour nous, ce sera le jour le plus long »

(22.04.1944 – Feld-maréchal Erwin Rommel à son aide de camp)

Un grand classique de la littérature enfin réédité dans son intégralité. Sorti en 1959 et porté à l'écran en 1962, ce livre nous fait revenir cette journée décisive de l'histoire de la 2ème Guerre mondiale.

C. Ryan a réuni, dans cet ouvrage, de nombreux détails provenant directement des témoignages des combattants de tous les camps ayant vécu cette journée historique.

A lire, à découvrir ou à faire découvrir.



LUC LEONARDI ET LAURENT BAUDILLON
« L'HISTOIRE DES MIRAGES SUISSES»
EDITION SWISS AVIATION PHOTOGRAPHY

Si le Mirage III de M. Dassault a été traité sous toutes les coutures, il a surtout fait l'objet d'histoires et monographies laissant la part belle à son engagement au sein de l'armée de l'air française ou de l'armée israélienne.

Ce livre de 208 pages traite enfin la saga des Mirages de nos Forces Aériennes.

De son évaluation, de sa mise en service, de l'affaire des Mirages et de sa longue carrière au sein de notre armée.

Les témoignages et anecdotes abondent, tout au long des pages, renforcés par des centaines de photos souvent inédites.

Les nombreux dessins de profils permettent de mettre en évidence les différents camouflages dont l'avion fut recouvert tout au long de sa longue

carrière. Un must indispensable pour sa bibliothèque (commande possible sur le site internet www.aviapic.ch).

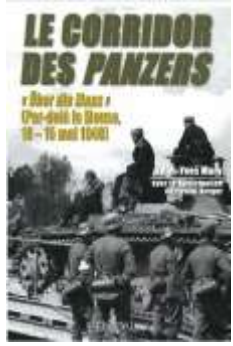

JEAN-YVES MAY
« LE CORRIDOR DES PANZERS – TOME 1 (ÜBER DIE MAAS – PAR-DELÀ LA MEUSE) – 10 – 15 MAI 1940 » ET « LE CORRIDOR DES PANZERS – TOME 2 (ZUR KÜSTE – JUSQU'À LA MER ») – 16 – 21 MAI 1940 »
EDITION HEIMDAL, ISBN 978-2-84048-270-3 ET 978-2-84048-278-9

L'histoire, jour par jour, des combats qui aboutirent, il y a septante ans, à la défaite totale de l'armée française et de ses alliés ; du déclenchement de l'opération, le 10 mai 1940 sur la frontière luxembourgeoise à l'arrivée sur les côtes françaises le 21 mai 1940.

11 jours de combats intenses, richement illustrés de milliers de photos d'époque et actuelles, de plans et croquis, détaillant, au jour le jour, la progression allemande et les combats d'arrière-garde des troupes alliées à travers le nord de la France et de la Belgique et qui aboutit à la défaite de la plus puissante armée du continent en quelques jours à peine.

Le plan conçu par von Manstein (Fall Gelb) est entré dans l'histoire sous le nom de « coup de faucille ».

Son pivot central fut le passage des Ardennes, un coup de poker, dans un secteur que l'armée française considérait comme infranchissable ; l'apogée du couple blindé / aviation et de la conduite par radio.

Le Haut commandement allemand fut lui-même surpris du résultat de son offensive et les Franco-Britanniques, en retard d'une guerre, en furent les malheureux perdants ; mais pour les troupes allemandes, ce ne fut jamais une promenade de santé. Si les troupes alliées résistèrent assez efficacement, elles furent gravement handicapées par l'incurie manifeste de leur Haut-commandement.

Deux superbes ouvrages qui seront bientôt complétés par un 3ème tome « Le carrousel des panzers » qui nous mènera jusque devant Dunkerque (parution mai 2011) et un guide didactique permettant à tous de faire « sur le terrain » l'historique de cette bataille.

FRÉDÉRIC LE MOAL ET MAX SCHIAVON
« JUIN 1940, LA GUERRE DES ALPES – ENJEUX ET STRATÉGIES »

COLLECTION LES GRANDES BATAILLES, EDITION ECONOMICA, ISBN 978-2-7178-5846-4

Une étude détaillée sur un terrain d'opération oublié de juin 1940. Les souvenirs se trouvent focalisés sur le « coup de faucille » du nord de la France.

Déclenchée par Mussolini, cette bataille permit aux troupes françaises, bien équipées et commandées, de tenir la dragée haute aux troupes italiennes parties la fleur au fusil, en croyant la victoire facile. Mais les Italiens furent très vite confrontés à un terrain d'opération peu adapté à leur condition d'entraînement et à leur équipement. Mais ils firent preuve de courage, malgré l'incapacité de leurs supérieurs à mener la bataille.

Même si la France gagna la bataille des Alpes, elle la perdit toutefois politiquement en se faisant imposer des conditions d'armistice draconiennes.

Mussolini ne retint toutefois pas les leçons de cet échec militaire et repartit faire la guerre en Grèce, en croyant, là aussi, que cela serait une promenade militaire …

ERWIN ROMMEL
« LA GUERRE SANS HAINE »
EDITIONS NOUVEAU MONDE, ISBN 978-2-84736 -522-1



BENOÎT LEMAY
« ERICH VON MANSTEIN – LE STRATÈGE D'HITLER »
EDITIONS PERRIN, COLLECTION TEMPUS, ISBN 978-2-262-03262-3

La réédition des carnets du Maréchal Erwin Rommel commentés par une jeune historienne qui apporte un éclairage nouveau, sur ce chef allemand admiré par les Alliés.

Ce texte doit être remis dans le contexte historique de l'époque.

Sa lecture permet de découvrir un homme complexe, devenu mythique par sa résistance supposée à Hitler, qui sans être trop proche du parti nazi, appuya le Führer fidèlement et profita du régime pour monter l'ensemble des échelons de la hiérarchie militaire et servit son armée et son pays sans discussion aucune.

Il reste pour la mémoire collective le modèle du soldat allemand exemplaire, courageux et courtois avec ses adversaires. Ce fut l'un des rares généraux qui ne servit pas sur le front de l'Est et ne fut pas accusé de crime de guerre.

A mettre en relation la biographie d'un autre Maréchal allemand, Erich von Manstein, qui fut l'artisan du « Fall Gelb » de juin 1940 et dont les plans de batailles connurent leur apogée sur le Front de l'Est. Il fut qualifié de « plus brillants » des généraux allemands par ses contemporains.

Après l'échec de l'opération « Zitadelle » en juillet 1943, von Manstein géra les retraites allemandes d'Ukraine et stabilisa une partie du front. En désaccord avec Hitler sur la façon de commander le Front de l'Est, von Manstein ne souhaitant qu'un chef, lui, Hitler le limogea en mars 1944.

S'il ne participa pas au complet de juillet 1944 contre Hitler. Il ne put l'ignorer. Mais se garda bien d'intervenir, afin de pas être soupçonné de se mêler de politique.

Jugé pour crime de guerre, von Manstein fut condamné à 18 ans de prison, mais libéré pour raison médicale en 1953. Dès 1956, il devint conseiller pour la naissance de la Bundeswehr.

Comme Rommel, il servit fidèlement son pays, son armée et le Führer.

Ses mémoires écrites, après la guerre, forgèrent le mythe d'une Wehrmacht propre face aux crimes du régime nazi, affirmation qui depuis lors a été largement invalidée.

Lt col Marc GIRARD



L'Association Saint-Maurice d'Etudes Militaires

En Estonie,- septembre 2010



© Association Saint-Maurice d'Etudes Militaires, 2010

Conception graphique et mise en page : col Pascal Bruchez

Imprimé en novembre 2010 CHF 8.50